



HAL
open science

**MICRO-CREDIT ET AMELIORATION DE LA
SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA
POPULATION DU NORD- KIVU Cas du Centre des
Jeunes Don Bosco Ngangi**

Eurasme Kakule

► **To cite this version:**

Eurasme Kakule. MICRO-CREDIT ET AMELIORATION DE LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA POPULATION DU NORD- KIVU Cas du Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi. Finance [q-fin.GN]. 2013. hal-00986365

HAL Id: hal-00986365

<https://auf.hal.science/hal-00986365>

Submitted on 2 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, UNIVERSITAIRE
ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE PEDAGOGIQUE NATIONALE
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION



BP. 8815 KINSHASA

MICRO-CREDIT ET AMELIORATION DE LA
SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA
POPULATION DU NORD- KIVU
Cas du Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi

Par **Eurasme KAKULE MILANDO**

Mémoire présenté et défendu en vue de l'obtention
du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA)

Option : Economiques Appliquée

Orientation: **Economie et Développement**

Promoteur : **Prof. Jacques ZAHIGA MUHIGWA**

Co- promoteur : **Prof. Claude SUMATA**

Année -Académique : 2012-2013

IN MEMORIAM

A notre défunt papa Dominique MBAVUMOJA THAVISAMA et notre défunt grand frère Bosco MUHINDO MILANDO partis sitôt avant de moissonner les fruits des sacrifices consentis.
Que vos âmes reposent en paix.

DEDICACE

A notre épouse Lucie KAHINDO KAHANYA, pour votre sympathie, amour, soutien et encouragement de tout temps ;

A nos enfants Gloria MILANDO, Anne Marthe MILANDO, Christelle MILANDO, Athanase MILANDO, Glody MILANDO, Emmanuela MILANDO et Moise MILANDO et à notre mère Anne KATUNGU MWENGESYALI.

REMERCIEMENTS

L'élaboration de ce travail n'est pas le résultat de nos efforts personnels, mais plutôt tous ceux qui ont mis en jeu leur disponibilité tout au long de nos recherches. Un devoir noble nous anime c'est celui d'exprimer notre profonde considération à tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à sa réalisation.

Nous rendons d'abord grâce à notre Dieu pour ses merveilles à notre égard.

Notre profonde gratitude s'adresse aux professeurs Jacques ZAHIGA MUHIGWA et Claude SUMATA respectivement Promoteur et co-Promoteur de ce mémoire de DEA pour avoir volontiers accepté de diriger ce travail malgré leurs multiples préoccupations. Leurs remarques, conseils et suggestions ont été d'une grande importance.

Nous tenons à remercier grandement tous les corps Académique et scientifique de l'UPN en général et de la faculté des sciences économiques et de Gestion pour leur formation reçu et de leur encadrement.

Que les Professeurs GAKURU, BUGANDWA Déogratias, les Chefs de travaux WENDO BUHENDWA, SENZIRA NAHAYO, KASA-VUBU, BAGUMA MUSHAGALUSA pour leurs conseils et encouragements.

Nous sommes redevables particulièrement aux familles KAHANYA, MILANDO et MUNDEKE pour leur soutien durant notre formation

Enfin que tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce travail et dont les noms ne sont pas repris ci haut ne soient pas vexés.

Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde considération et reconnaissance.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AG	: Assemblée Générale;
AMIDO	: Amis de Don Bosco;
ASBL	: Association Sans But Lucratif;
CA	: Conseil d'Administration;
CC	: Conseil de Crédit;
CCo	: Coupe et Couture;
CG	: Cours Généraux;
CICR	: Comité International de la Croix-Rouge;
CJDBN	: Centre des jeunes Don Bosco Ngangi;
CNS	: Centre Nutritionnel Supplémentaire;
CRS	: Cours de Récupération Scolaire;
CS	: Communauté Salésienne;
CTN	: Centre Nutritionnel Thérapeutique;
DB	: Don Bosco;
ECC	: Education pour le Changement de Comportement;
ENA	: Enfants Non Accompagnés;
FUSAGx	: Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
IMC	: Indice de masse Corporelle;
ISDR/GL	: Institut Supérieur de Développement Rural des Grands Lacs;
ITIG	: Institut Technique Industriel de Goma;
MC	: Microcrédit;
ONG	: Organisation Non Gouvernementale;
P/T	: Poids et Taille;
PAM	: Programme Alimentaire Mondial;
PB	: Périmètre Brachial;
RDC	: République Démocratique du Congo;
SCE	: Service;
SNEL	: Société Nationale d'Electricité;
UCL	: Université Catholique de Louvain ;
UNICEF	: Organisation des Nations Unies pour l'Enfance.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1: Présentation des réponses des enquêtés au questionnaire leur soumis

Tableau N°2: Nombre de personnes prises en charge

Tableau N°3: Raison de choix de l'activité

Tableau N°4: Localisation de l'activité

Tableau N°5: Genre de clients

Tableau N°6: Approvisionnement

Tableau N°7: Fréquence d'approvisionnement

Tableau N°7: Revenu hebdomadaire

Tableau N°8: Contraintes

Tableau N°9: Nombre des repas pris par jour

Tableau N°10: Constitution du régime alimentaire

Tableau N°11: Autres commentaires

Tableau N°12: Nombre d'enfants en âge de scolarité avant le crédit

Tableau N°13: Qui paie les frais scolaires

Tableau N°14: Enfants scolarisés avant le crédit

Tableau N°15: Les raisons de la non-scolarisation des enfants

Tableau N°16: Si l'enquêté peut prendre en charge les soins de santé des personnes chez lui

Tableau N°17: Condition de logement

Tableau N°18: Capacité d'investissement (ou épargne)

Tableau N°19: Activité menée

Tableau N°20: Nombre de personnes prises en charge

Tableau N°21: Raison du choix de l'activité

Tableau N°22: Localisation

Tableau N°23: Genre des clients

Tableau N°24: Approvisionnement

Tableau N°25: Fréquence d'approvisionnement

Tableau N°26: Revenu hebdomadaire

Tableau N°27: Contrainte

Tableau N°28: Comment évolue-t-elle

Tableau N°29: Impact du crédit reçu sur l'activité de l'enquêté

Tableau N°30: Si l'enquêté a été capable de rembourser le crédit reçu

Tableau N°31: Si oui,

Tableau N°32: Si non quelles difficultés l'enquêté a rencontré

Tableau N°33: Nombre des repas pris par jour

Tableau N°34: En quoi est constitué son régime alimentaire

Tableau N°35: D'autres commentaires

Tableau N°36: Nombre d'enfants en âge de scolarité

Tableau N°37: Qui paie les frais scolaires

Tableau N°38: Enfants actuellement scolarisés

Tableau N°39: Les raisons de la non-scolarisation des enfants

Tableau N°40: Conditions de logement

Tableau N°41: Si l'enquêté peut prendre en charge les soins de santé des personnes chez
lui

Tableau N°42: S'il lui arrive de faire de loisir

Tableau N°43: Capacité d'investissement (ou épargne)

Tableau N°44: Votre objectif en sollicitant le crédit auprès de Don Bosco Ngangi a été
atteint

Tableau N°45: Suggestion générale

Tableau N°46: Suggestion auprès de Don Bosco Ngangi

Tableau N°47: Age de l'enquêté * Votre objectif en sollicitant le crédit auprès de Don
Bosco Ngangi a été atteint

Tableau N°48: Tests du Khi-deux

Tableau N°49: Sexe de l'enquêté * Votre objectif en sollicitant le crédit auprès de Don
Bosco Ngangi a été atteint

Tableau N°50: Tests du Khi-deux

Tableau N°52: Tests du Khi-deux

Tableau N°53: Sexe de l'enquêté * En quoi est constitué son régime alimentaire

Tableau N°54: Tests du Khi-deux

Tableau N°55: Etat civil de l'enquêté * S'il lui arrive de faire de loisir

Tableau N°56: Tests du Khi-deux

Tableau N°57: Commune de résidence de l'enquêté * Conditions de logement

Tableau N°58: Tests du Khi-deux

Tableau N°59: Commune de résidence de l'enquêté S'il lui arrive de faire de loisir

Tableau N°60: Tests du Khi-deux

Tableau N°61: Commune de résidence de l'enquêté * Suggestion auprès de Don Bosco

Ngangi

Tableau N°62: Tests du Khi-deux

Tableau N°63: Commune de résidence de l'enquêté * Si l'enquêté a été capable de rembourser le crédit reçu

Tableau N°64: Tests du Khi-deux

Tableau N°65: Activité de l'enquêté * S'il lui arrive de faire de loisir

Tableau N°66: Tests du Khi-deux

INTRODUCTION

0.1. *ETAT DE LA QUESTION.*

L'octroi de crédit est une stratégie d'auto prise en charge qui se veut contribuer à la réduction de la pauvreté. Dans un pays comme le nôtre où la majeure partie de la population vit des activités de l'informel qui représenterait plus de 80% de l'économie et où le formel officiel coûte trop cher, ce qui explique qu'il devient normal que les gens ne s'en servent pas¹ ; il s'agit d'une opportunité qui faciliterait l'amélioration des conditions de vie des gagnent petits et de tous les autres vulnérables qui ont de difficultés à accéder au financement.

Voulant en savoir davantage, plusieurs chercheurs avant nous se sont intéressés à ce domaine de microcrédits tels que :

VIRGINI BOUYSSOU, qui a parlé de l'impact de microcrédit sur le bien être social et économique. Elle a réfléchi sur le secteur financier informel et conclut en disant qu'il est possible de faire massivement de petits crédits qui seront remboursés afin de subvenir au bien être des paysans pauvres sans terre et sans garantie si on applique des techniques bancaires et sociales adaptées².

Pour WIRBA ALIDU YONGYE, le microcrédit et son corollaire, la micro finance, se sont révélées de véritables planches de salut pour les bailleurs de fonds dans la mise en œuvre d'une stratégie visant la réduction de la pauvreté. Les aspects les plus prometteurs des programmes de microcrédit manifestes à travers la formation de tontines au sein des groupes de femmes ont démystifié l'image ancestrale qui met en doute la solvabilité des pauvres et confirme le pouvoir de la caution solidaire. Il se dégage que la micro finance est sur le point de passer d'une activité dépendante de subvention à une activité capable de promouvoir son propre développement. Le défi qui nous interpelle maintenant exige le renforcement des capacités institutionnelles limitées des organisations de micro finance en vue de mener le développement durable³.

¹ www.google.fr du 22 Mars 2012

² BOUYSSOU Virginie : *Séminaire sur la micro finance* ; PNUD-UNOPS, KISANGANI 2003

³ WIRBA ALIDU YONGYE : *Séminaire sur la micro finance*, KISANGANI 2003

Notre travail, quant à lui, porte sur les effets produits par ces microcrédits sur la vie socio-économique de la population de Goma, notamment à travers l'exercice de deux activités dont la vente des friperies et du charbon de bois de 2005 à décembre 2012.

0.2. PROBLEMATIQUE

La population de la ville de Goma, comme celle de la plupart de villes de la RDC, s'organise de diverses manières pour assurer sa substance ou améliorer son vécu quotidien. C'est entre autre à travers des associations sans but lucratif. Etant donné que cette population se heurte a de multiples problèmes, elle pratique la règle de “ l'union fait la force ”.

Il est évident aussi de souligner que les guerres à répétition avec toutes les conséquences y relative : déplacement des populations, viol, vol ont également accentué la vulnérabilité de la population de Goma. Ces dernières années, on observe une prolifération des associations et des coopératives qui appuient certaines activités du secteur informel que nous disons initiatives de base. Il s'agit d'une participation communautaire définie comme étant un engagement actif d'une population locale dans l'identification de ses besoins, dans la définition des priorités et des moyens pour les satisfaire. Elle est aussi versée, dans la planification et l'exécution de celle-ci. Bien de personnes se préoccupent de l'impact réel des actions de ces nombreuses associations. La misère et la pauvreté concernent de plus en plus des personnes et deviennent des préoccupations fondamentales pour la mise en place de vrais mécanismes de développement.

En Afrique subsaharienne⁴ cette situation interpelle plus d'une personne quant à ce qui concerne la recherche des solutions dans les processus de lutter contre la pauvreté. Ainsi, bien des individus que les associations ont mis en place des mécanismes d'appui aux initiatives individuelles d'amélioration des conditions de vie.

C'est dans ce cadre que le centre CJDBN a décidé de financer plusieurs activités du secteur informel en leur octroyant des microcrédits. Ce projet du CJDBN a comme objet :

- Appuyer 500 membres de l'association en 12 mois en 2 rotations de six mois chacune ;
- Lutter contre le chômage et le vagabondage des jeunes ;
- Restaurer l'espoir de vie des bénéficiaires traumatisés par la perte des biens.

⁴ Arnaud Zacharie, *Les objectifs du millénaire : un bilan critique 10 ans après leur adoption*, Septembre 2010

Plusieurs personnes ont été bénéficiaires de ce microcrédit en exerçant différentes activités. Nous avons approché les bénéficiaires qui se sont investis dans la friperie et le charbon de bois pour en savoir davantage sur la pertinence de leurs activités et de l'apport à la satisfaction de leurs besoins et l'impact du microcrédit reçu sur leurs conditions de vie.

Nous avons voulu en savoir d'avantage sur l'impact du microcrédit reçu sur leur condition de vie. Ainsi les questions suivantes constitueront notre fil conducteur.

Question principale :

- Le microcrédit serait-il une opportunité réelle d'accès aux revenus par les pauvres dans le processus de lutter contre la pauvreté ?

Questions secondaires :

- Le microcrédit reçu du CJDBN aurait-il contribué à faire sortir les pauvres de la pauvreté ?
- En termes d'impact significatif, quel serait les aspects influencés positivement ?
- La population cible a-t-elle été capable de rembourser le microcrédit pris ?

C'est à ce questionnement que nous nous efforcerons de trouver une réponse dans le cadre de notre travail.

0.3. HYPOTHESES DU TRAVAIL

- a) A notre avis, nous pensons que le crédit accordé par le Centre des jeunes Don Bosco Ngangi aux bénéficiaires améliorerait significativement les conditions de vie socio-économiques des bénéficiaires ;
- b) Les aspects de la vie des bénéficiaires fortement influencés seraient : l'école, la nutrition, le loyer, la santé, etc. Cependant, nous pensons qu'il n'aurait pas de temps pour leur loisir ;
- c) La population cible dans sa majorité aurait été capable de rembourser le microcrédit reçu mais elle souhaiterait bénéficier de l'augmentation de la somme octroyée pour rendre plus performantes les activités exercées. Ceux qui n'auraient pas été capables de rembourser aimeraient que le CJDBN leur accorde une nouvelle chance.

0.4. CHOIX ET INTERET DU SUJET

Nous avons pensé à ce sujet parce que la création des institutions ou services des microcrédits est d'actualité, comme nous le constatons actuellement dans la ville de Goma. Il s'avère donc indispensable de connaître les effets que ces organisations produisent dans la vie sociale et économique de la population de Goma surtout celle qui est très pauvre. Ce travail permettra de connaître les difficultés aux quelles les responsables du CJDBN sont confrontés dans l'exécution de leurs projets, d'avoir une idée exacte des actions de Don Bosco aux autres acteurs et de dégager le niveau de satisfaction des bénéficiaires des crédits versés dans la friperie et charbon de bois.

0.5. METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE

5.1. METHODES UTILISEES

A. La méthode descriptive

Elle consiste à représenter quelque chose. C'est en suivant cette méthode que nous avons présentée le Centre CJDBN et donnée une brève histoire sur le microcrédit.

B. La méthode analytique

Elle nous a permis de faire une analyse du financement des activités du secteur informel par le Centre Don Bosco Ngangi.

C. Méthode statistique

Ensemble de méthodes scientifiques à partir desquelles on recueille, organise, résume, présente, analyse et aussi interprète des données et qui permettent d'en tirer des conclusions et de prendre des décisions judicieuses. Cette méthode nous a servi pour récolter et traiter les données recueillies sur terrain lors de l'enquête. De manière particulière, nous avons eu à recourir à la méthode statistique multi variée en vue d'évaluer la validité et la fiabilité du concept micro – crédit et micro – finance⁵.

⁵ RURIHO Kibambasi F, *Cours des Méthodes de recherche scientifique*, G1, inédit, ISIG Goma, 2001.

5.2. LES TECHNIQUE UTILISEES

a. Technique d'interview :

Cette technique nous a aidé grâce à des échanges à bâton rompu, à récolter les données auprès du responsable sur le financement de CJDBN et de certains bénéficiaires.

b. Technique documentaire :

Cette technique nous a été utile lorsqu'il s'agissait de rassembler les documents nécessaires à la recherche des informations et de les sélectionner avant de les exploiter. Elle nous a aussi permis de récolter les données dans des document écrits , les ouvrages, les revues, les annuaires, les rapports et les cours pour enrichir nos informations et comprendre les questions soulevées dans cette étude .

c. Le Questionnaire d'enquête

Le point de vue des bénéficiaires étant indispensable pour mieux apprécier l'impact de l'octroi et sur le développement socio-économique des bénéficiaires de la ville de Goma, nous leur avons soumis le questionnaire entre juin et juillet 2012. En effet, grâce à ce questionnaire, nous avons recueilli par écrit les avis des bénéficiaires ; ce qui nous a donné une idée objective de l'impact du microcrédit reçu.

0.6. OBJECTIFS DU TRAVAIL

L'objectif global

L'objectif de cette étude est de cerner le rôle du Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi dans le développement socio-économique des familles bénéficiaires de son programme de microcrédit dans la ville de Goma.

L'objectif spécifique

- Ressortir les impacts de contribution du Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi sur le développement socio-économique de la population de Goma.

0.7 DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE DU SUJET

Notre étude part de l'année 2007 qui est l'année de création du service prêt Don Bosco Ngangi jusqu'à juillet 2012. Nous avons pris cette période de 5 ans parce que, d'une part, 2007

est l'année de la création du service et d'autre part, c'est pour avoir les informations fiables sur les services. L'étude s'intéresse aux bénéficiaires qui sont localisables dans la ville de Goma.

0.8 LES CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES

La contrainte majeure qui a joué sur ce travail a été notre calendrier académique. En effet, nous étions obligés de suivre les cours et mener simultanément nos recherches sur terrain. Autre grande difficulté que nous avons rencontrée est l'insuffisance de documents mais également la réticence notoire de certains responsables de service étatique à réaliser des entretiens avec eux.

0.9 SUBDIVISION SOMMAIRE DU TRAVAIL

Outre l'introduction et la conclusion, ce travail s'articule sur deux chapitres : Le premier chapitre traite des généralités sur les approches conceptuelles et cadre d'étude sur le microcrédit et les activités de l'informelles, ainsi que la présentation du milieu d'étude. Le second chapitre porte sur le sondage des bénéficiaires du microcrédit et présente les pistes des solutions pour améliorer la situation des enquêtés.

CHAPITRE I. APPROCHE CONCEPTUELLE REVUE DE LA LITTÉRATURE SUR LE MICROCRÉDIT, LE SECTEUR INFORMEL ET PRÉSENTATION DU CJDBN.

I.1 DEFINITION DES CONCEPTS

a. *Micro – crédit*

Ce terme est encore récent, ce qui fait qu'il ne se trouve pas dans certains dictionnaires. Néanmoins, certains spécialistes ont essayé de le définir de manière suivante :

- Le microcrédit, c'est l'ensemble de services financiers offerts par les organisations financières formelles ou intermédiaires aux exclus du système financier économique⁶ ; il se définit aussi par l'attribution des prêts de faibles montants à des entrepreneurs artisans, commerçants ou exploitants agricoles des pays du Sud exclus du système bancaire traditionnel.

De part ces définitions, on comprend que le microcrédit se définit par deux critères : d'une part, d'une population pauvre ou tout du moins exclue du système bancaire du microcrédit personnel ou en groupe solidaire accompagné d'un prêt du montant généralement inférieur accordé avec un taux d'intérêt faible 3,5% en moyenne dont l'objectif consiste à financer de petits projets portés par des personnes dont les ressources ne leur permettent pas de prétendre à un crédit à la consommation. Le microcrédit personnel, appelé aussi microcrédit social, se distingue du don car même son obtention dépend de la situation sociale de l'emprunteur, il s'agit d'un prêt qui doit être remboursé.

En cela, l'emprunteur est responsabilisé et revalorisé : C'est une relation de confiance qui s'instaure et surtout d'autonomie et une fois le micro crédit remboursé, l'emprunteur ne doit rien à la société et d'autre part, l'opération d'épargne et de crédit de faible montant. Précisons que les concepts microcrédit et micro finance couvrent différents sens.

b. *Impact*⁷

Le dictionnaire le définit comme étant l'influence exercée par une chose⁸.

⁶ BOUYSSOU-VIRGINIE, op.cit

⁷ Dictionnaire Encarta, 2009

⁸ Larousse, *Dictionnaire encyclopédique illustré*, Ed Larousse, Paris, 1991

D'après Lexique des sciences sociales, l'impact est un effet produit sur un individu ou une situation par un événement ou une action.

Le dictionnaire Encarta 2009 le définit comme l'ensemble de répercussions (des quelques choses sur une autre chose). C'est la prédiction des effets sociaux sur des communautés, des changements environnementaux causés par un type donné de développement.

c. **Social**⁹

Le dictionnaire Larousse encyclopédique de la langue française définit le mot social de trois manières suivantes :

- ✚ Qui concerne la société dans son ensemble ;
- ✚ Qui concerne les rapports de classe ou qui vise à les modifier ;
- ✚ Qui concerne l'amélioration du niveau de vie et qui vise à créer une solidarité entre tous les membres d'une société.

Dans le cadre de notre travail, c'est la troisième définition qui nous intéresse car nous traitons de l'impact dans la vie sociale des microcrédits.

d. **Economique**¹⁰

Etymologiquement le mot économie signifie loi ou règle (nomie) du domaine ou maison ou milieu (éco).

Le mot comporte plusieurs sens :

1°) Science de l'administration du patrimoine de la maison ou de l'entreprise ou plus généralement science de l'administration du patrimoine de la collectivité qui peut être la cité ou la nation. Dans ce dernier cas, on parle depuis Antoine de MONTCHRETIEN d'économie politique (politokos signifiant cité). Lorsqu'on s'en tient à l'administration du patrimoine de l'entreprise, on parle plus généralement de gestion. Pour la grande majorité, la définition de J. B. SAY demeure la plus acceptable : science qui étudie la production, la répartition, la distribution et la consommation des richesses dans la société.

2°) Système ou régime général dans lequel vit une nation. Le système général de la nation peut être encore plus caractérisé en parlant par exemple d'économie de marché, économie informée, économie dirigée, économie concentrée, économie dirigée, économie socialiste, économie dualiste, économie de sous développement, économie des besoins,... Dans ce sens, l'économie est donc quasi synonyme à la fois du système et du régime.

⁹ M. Grawitz ; *Lexique des sciences sociales*, 8^{ème} éd. Dalloz, Paris, 2004

¹⁰ Alain-ch. MARTINET, AHMED SILEM & ALII, *lexique de Gestion*, 5^{ème} éd. DALLOZ, Paris 200, P. 76

3°) Système d'épargne, de réduction des dépenses, réduction des coûts volontaires ou involontaires. L'économie peut être le résultat d'une organisation interne plus efficace : on parle alors d'économie interne.

C'est la première et la troisième définition qui attirent notre attention dans le développement de notre sujet.

e. Socio-économique¹¹

Le dictionnaire Larousse (lexis) définit le concept socio-économique comme étant ce qui intéresse la société définie en terme économique.

Notre travail est l'impact de financement des activités du secteur informel dans la vie socio-économique des membres bénéficiaires.

1.2 HISTORIQUE DU MICROCREDIT

Dans le passé, les pratiques visionnaires de certains moines franciscains qui avaient été fondé au 15^{ème} Siècle présentaient des orientations communautaires. La première société coopérative d'épargne et de crédit est une institution qui offre des services d'épargne aux populations ouvrières pauvres et exclues de banque classique.

Avant la formule actuelle du microcrédit, il faut savoir que les organisations associatives coopératives ont commencé bien longtemps.

En effet, l'institution coopérative est née dans le milieu populaire en réaction à certaines institutions qui ont favorisé l'exploitation des moins nantis. Elle s'est insurgée en instrument de défense, de conscientisation et d'émancipation aux conditions de vie créées par l'évolution de l'économie marchande. L'économie marchande, rappelons-nous, a conféré à certaines personnes une position stratégique de domination sociale. En effet, le développement industriel et technologique, le développement du capitalisme commercial et financier de la période allant du 13^{ème} au 18^{ème} siècles a créé beaucoup d'abus en suscitant par le fait même beaucoup de problèmes sociaux. Ce développement a mis sur pied une structure propre d'individualisme. Une série de révolutions a donné naissance, par étape, à la civilisation individualiste. Exemple : la révolution économique avec la naissance de l'économie marchande ; la révolution industrielle avec la renaissance : pensée libre, initiative privée, la laïcité, la révolution spirituelle avec plusieurs réformes, la révolution agricole avec la paysannerie qui lutte avec acharnement pour se libérer

¹¹ A. Beitone et Ali ; *Op.cit.* P.439

des droits féodaux. Il y a la révolution politique avec l'avènement progressif de la démocratie et la révolution industrielle avec le capitalisme.

C'est surtout dans des milieux ouvriers et paysans écrasés par les abus d'un dirigisme privé fonctionnant au profit de quelques uns imposant aux ouvriers et aux paysans des conditions de travail vraiment inhumaines et un niveau de vie misérable que naîtra la coopérative. L'aménagement du fermage collectif dans la Babylonie, les confréries d'assistance et de sépulture de l'Antiquité romaine auraient eu d'un certain point de vue quelque parenté avec les institutions coopératives.

La coopération est une forme récente d'action systématique et généralisée. De telles entreprises sont nées des abus du capitalisme dans la première moitié du XIX^e siècle, époque de grande misère ouvrière sous l'influence du socialisme associationniste et quelques fois, d'un christianisme ouvert aux dures réalités sociales. Fille de la nécessité, la coopérative s'est forgée avec les abus du capitalisme et s'est renforcée de ses tares.

« L'institution coopérative moderne est née dans les milieux populaires de l'Europe. Elle a été et demeure encore un instrument de défense, de relèvement et d'émancipation, une réaction contre les conditions créées par l'économie marchande »¹².

Le microcrédit a existé sous différentes formes depuis bien longtemps, on estime même que les mécanismes informels de prêt et l'emprunt ont existé en Asie depuis plusieurs millénaires.

Les problèmes des services financiers en milieu rural ont fait l'objet de nombreux échecs qui ont conduit à des expériences très variées et généralement à des échecs, de la période coloniale. On observe une tension entre deux grandes tendances¹³ :

- Dans la tendance "bancaire", le crédit est une opération financière sérieuse. Il doit se rembourser et le risque doit être porté sur le titre de propriétés, stock, troupeaux ... Le taux d'intérêt doit couvrir du moins les couts de gestion et les risques et si possible dégager un profit. Cette tendance est celle de ceux qui ont un pouvoir d'achat élevé, les capitalistes qui ont un revenu élevé et qui peuvent souscrire aux exigences des institutions de crédit bancaires¹⁴;

¹² Kasuku Jean Pierre, *Cours d'Animation et Gestion coopérative*, CIDEP-UO, Nord-Kivu, 2008.

¹³ Direction Générale du développement de la C.E, micro finance : Orientation méthodologique, inédit, 1998.

¹⁴ Muhamed Yunus avec Alain Jolis, *Op.cit.* P.132-134

- Dans la tendance “développementaliste” le crédit est un instrument pour atteindre d’autres objectifs. L’essentiel est de distribuer le crédit rapidement et à un maximum d’exploitation agricole ; puisque, le crédit a des effets d’adaptations des innovations comme engrais, les semences améliorées et le matériel, sur la production des biens et des services.

Dans ces conditions, le taux de remboursement n’est pas un problème prioritaire et les taux doivent être les plus bas possibles. Cette tendance, loin d’avoir une considération mercantile de revenu, elle vise beaucoup plus la satisfaction des besoins sociaux et les besoins élémentaires de base.

On peut faire le constat que ces deux tendances aboutissent à une impasse :

- Les banques commerciales sont très réticentes pour prêter à l’agriculture sauf exception comme le cas des fermes “modernes ” de grandes dimensions avec titres fonciers ou de petits producteurs liés à une filière organisée avec la maîtrise de la commercialisation. Les crédits de faibles montants à une clientèle dispersée entraînent des coûts de gestion très élevés qui s’ajoutent aux risques spécifiques des activités agricoles et à la difficulté de trouver et de réaliser des garanties ;
- Les conceptions “développementalistes” n’apportent que des solutions temporaires très dépendant des financements extérieurs. Elles ont surtout de graves effets dépendants, effets pervers [...] en introduisant une culture de non remboursement et en rendant difficile l’émergence des systèmes financiers sérieux.

Pour essayer de pallier à ces difficultés liées à la tendance bancaire et à celle des développementalistes, d’autres tendances ont vu le jour, notamment celle basée sur les petits crédits. Elle se fonde sur :

- **L’épargne** : l’expérience est déjà ancienne. Elle a été très appréciée pour des raisons de sécurité et de liquidité par certaines catégories de la population et, d’autre part comme un élément d’épargne des sociétés, l’épargne permet une autonomie vis-à-vis des bailleurs de fonds, ... ;
- **Garanties non matérielles** : c’est le modèle “des groupes de caution solidaire” de 5 personnes utilisées par le Gramen Bank Bangladesh. Elles ont montré la possibilité d’effets pervers comme la solidarité dans le non remboursement mais, aussi, elles ont mis en évidence les conditions d’application et les autres avantages des groupes ; la sélection des emprunteurs, la discussion des objets, la facilité dans la gestion et remboursement.

Même si la Gramen Bank connaît des limites, la connaissance et la diffusion de ce modèle, dès la fin des années 1980 en représentant un changement important de problématique. Il est possible de faire massivement de petits crédits qui se font rembourser bien à des paysans pauvres sans terre et donc sans garantie si on applique des techniques bancaires et sociales adaptées ;

- **Le secteur financier « informel »** : la Finance “informelle” qu’il vaudrait mieux être appelée « autonome » car elle se développe en dehors d’intervention extérieure mais avec des règles et des formes bien précises. Elle se couvre de plusieurs noms comme tontines, garde monnaie, prêts familiaux, banquiers ambulants, caisses de solidarité, clubs d’investisseurs.

I.3. Objectif du microcrédit¹⁵.

Le microcrédit a pour objectif de rompre avec la pauvreté. Dans la pratique, il y a une nuance entre microcrédit et microfinance.

- Le micro crédit consiste à prêter un faible montant à une famille pauvre pour l’aider à construire des activités génératrices du revenu leur permettant ainsi de développer leurs très petites entreprises ;
- La micro-finance élargit ses principes à d’autres services financiers en conservant les critères d’échelle, la vocation sociale et la proximité avec le client. La micro-finance permet aux populations les plus vulnérables de faire un pas vers l’autonomie et en donnant corps à de petits projets et à de petites entreprises ;
- On retrouve des initiatives de micro-finance sur les 5 continents, les opérateurs adaptent leurs principes au contexte et aux besoins locaux. Si dans certaines conditions, la micro-finance peut être considérée comme un véritable levier de développement, certaines expériences montrent les dérivés et les risques inhérents à ce système ;
- Le microcrédit est né au Bangladesh où Muhamed Yunus en 1976 crée la Grameen Bank, Banque Rurale, destinée à accorder de petits prêts à des paysans pauvres¹⁶ ;
- Les principes du microcrédit tels qu’ils ont été développés par M. Yunus est de faire des prêts de très petits montants à des personnes qui n’auraient jamais un accès aux filières bancaires traditionnelles. La banque ne réclame pas de cautions pour les prêts,

¹⁵ VIRGINE-BOUSSYOU, Op.Cit

¹⁶ Muhamed Yunus, *vers un monde sans pauvreté*, Jean Claude LATTES, 2007 (1ère édition 1997

l'emprunteur doit faire partir d'un groupe de 5 à 10 personnes. Les prêts sont individuels mais le fonctionnement est collectif : l'emprunteur reste responsable du remboursement mais le groupe est là pour responsabiliser et pour constituer une garantie collective.

I.4. Caractéristiques du microcrédit.¹⁷

Les microcrédits présentent généralement les caractéristiques ci-après :

1. Le crédit est donné avec un encadrement des bénéficiaires ;
2. Le crédit est de faible échelle. Généralement, le microcrédit est inférieur à 100 \$;
3. Les bénéficiaires du microcrédit fournissent des efforts pour constituer une épargne préalable du membre avant d'accorder le crédit. D'autres institutions ne sont pas rigoureuses sur cette condition ;
4. L'institution doit rapidement évoluer vers son autonomie à partir du financement endogène constitué par le microcrédit. Les garanties exigées dépendent d'une institution à une autre.

Cependant, on peut citer :

La garantie morale :

Le membre doit jouir de la bonne réputation en tant que citoyen de la coopérative. Cette garantie morale à elle seule reste insuffisante. Elle se complétera par une garantie matérielle considérable et appréciable par sa valeur marchande ;

Les épargnes

Si le compte du membre emprunteur est régulièrement alimenté, ses épargnes constituent la première, la meilleure et la plus sûre des garanties à condition que ses épargnes ne descendent pas en dessous du montant emprunté. Cette garantie est favorable pour les membres ayant des épargnes mais reste difficile et moins favorable pour les membres dont leur niveau de vie ne le permet pas de se constituer une épargne de valeur pouvant répondre à ce critère ;

Les retenues sur salaires

En contresignant l'attestation des retenues sur salaire lui présentée par son employé, l'employeur s'engage à récupérer progressivement, à la source, le montant du salaire

¹⁷ Ephrem BALOLEBWAMI, *Cours de secteur informel* (inédit), ISIG-Goma, 2003

correspondant à la tranche mensuelle exigée de l'emprunteur du moins celui-ci n'y pense pas lui-même ;

L'hypothèque d'un immeuble ou d'une propriété foncière.

L'emprunteur présentera à la coopérative le certificat d'enregistrement de sa maison, de sa concession ou de sa ferme délivré par les titres fonciers à condition que l'hypothèque se trouve dans le rayon d'action de la coopérative ; ce qui ne favorise pas les moins nantis d'opter pour ce système compte tenu de leur niveau de vie bas¹⁸.

Le nantissement

Il s'agit tout simplement de garantir le remboursement d'un prêt par des biens de valeur présentés et déposés à la coopérative. Ce système permettrait ainsi à chaque membre dans n'importe quelle catégorie où il se trouve de pouvoir souscrire à ce système de garantie. Malheureusement, compte tenu de tout ce qu'il présente comme risque, ce système a déjà été refusé par les dirigeants de la coopérative.

La caution solidaire

Si plusieurs membres acceptent sans contrainte de garantir le prêt sollicité par un de leurs, ils s'engagent alors à rembourser le prêt par leurs épargnes au cas où le protégé ne s'acquitterait pas de sa dette. Cela demande que le membre compte tenu du rang qu'il occupe dans la coopérative soit connu par d'autres et que ceux-ci soient suffisamment informés sur le niveau de vie et possibilités de leur confrère de pouvoir rembourser sa dette ;

Le fonds de garantie

Une coopérative, une mutualité, le pouvoir public, collectivité ou tout autre organisme peut avaliser un de ses membres sollicitant un crédit. Elle met à la disposition de la coopérative un fonds de garantie institué à cet effet. Si le prêt consenti n'est pas remboursé par le débiteur, la coopérative se restituera par le fonds de garantie ;

Le risque inspecté

Il arrive que les membres de la coopérative conçoivent les microprojets n'ayant aucune source de financement. Ils recourent dans ce cas à la coopérative pour solliciter une aide. La coopérative, pour être sûr de la solvabilité du membre, fera appel à un organisme spécialisé ou

¹⁸ Ephrem BALOLEBWAMI, *Cours de secteur informel* (inédit), ISIG-Goma, 2003

tout simplement à un spécialiste à la matière qui, après analyse, se prononcera sur la réussite du projet et promettra de suivre le projet pour que le membre n'investisse à perte et ne parvienne à rembourser l'argent de la coopérative.

I.5. La typologie des institutions de microcrédits :

Les institutions du micro crédit sont de type diversifié. Elles se regroupent néanmoins en deux catégories :

1.5.1. Les institutions financières formelles¹⁹

Les institutions financières formelles de microcrédits sont de type diversifié, notamment :

- ✚ *Des coopératives d'épargne et de crédit* : elles se caractérisent quant à leur mission, leurs conditions d'octroi de crédit, de l'indépendance de ces institutions vis-à-vis des bailleurs de fonds ;
- ✚ *Des associations à crédit solidaire* : ces associations sont inspirées du modèle Grameen Bank. Elles se caractérisent par leurs bénéficiaires, la provenance des capitaux, les garanties, les taux d'intérêts et la forte dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds ;
- ✚ *Des caisses villageoises* : ces caisses fonctionnent dans un système mixte d'épargne et crédit mais aussi la solidarité est requise par l'octroi de crédits ;
- ✚ *Des ONG à volet crédit* : ce sont des ONG à multiples activités parmi lesquelles on trouve une option d'octroi de crédit.

Au delà de ces éléments, la différence entre les institutions formelles de micro finance se situent sur les aspects de l'épargne et de crédit, c'est le cas des COOPEC et pour d'autres, c'est le crédit qui prime sur les épargnes.

1.5.2. Les institutions financières informelles :

Dans notre milieu, le cas qui illustre mieux cette forme d'institutions financières, c'est la tontine. Il existe trois sortes de tontines :

- ***Des tontines mutualistes ou associatives*** : où plusieurs personnes mettent régulièrement quelque chose en commun. Ce fond mis en commun est donné à un membre de la mutualité. Le cycle prend fin quand tous les membres auront obtenu ce montant ;

¹⁹ VIRGINE-BOUSSYOU, *Op.Cit*

- **Des tontines financières** : plusieurs personnes mettent quelque chose en commun pour que quand un membre ou quelqu'un d'autre a besoin de l'argent, le fond lui est remis moyennant un taux d'intérêt ;
- **Des tontines de travail** : par lesquelles à tour de rôle les membres prestent des services au profit d'un membre. Ceci s'observe souvent en milieu rural pour des travaux champêtres.

I.6. Les Fondement de la micro-finance

I.6.1. La micro – finance qu'est – ce que c'est ?

Depuis presque vingt ans, la micro – finance est sortie de cercle des initiés pour faire des apparitions ponctuelles dans de grands médias. De plus en plus, des gens ont entendu du micro – crédit, de la micro – finance ou de la Grameen Bank, cette banque des pauvres créée par un Universitaire de Bangladesh.

Cependant, le plus souvent, la notion reste floue.

La micro – finance vise à permettre aux exclus du système bancaire d'accéder à des services financiers. En premier lieu, des microcrédits. Mais, elle offre aussi la possibilité d'épargner de petits montants et aussi dans les systèmes les plus développés, des services de transfert de fonds ou des instruments de paiement (chèque, virements, ...)

Le champ d'action de la micro – finance s'est par conséquent étendu dans des pays peu bancarisés comme la plupart des pays d'Afrique où moins de 20% de la population dispose d'un compte en banque. De multiples raisons expliquent pourquoi la majorité n'a pas accès aux banques :

- ✚ Le plus souvent, les montants en jeu (besoins de crédit ou possibilités d'épargne) sont trop faibles pour intéresser les banques qui ne savent pas les gérer de façon rentable ;
- ✚ L'éloignement : en Afrique notamment où les densités de population sont faibles et les réseaux bancaires peu décentralisés, l'éloignement est un frein important ;
- ✚ Des obstacles culturels rendent difficile l'interaction entre les banques et une majorité de la population :
 - Une population analphabète se trouve face à la complexité des formulaires administratifs des banques ;
 - Les personnes instruites ont un certain complexe de supériorité par rapport aux personnes analphabètes qui ne se sentent pas à l'aise dans les banques.

Le micro – crédit (classique) est un crédit de montant très faible accordé à une personne à faibles revenus pour financer une activité économique²⁰.

Mais le champ de la Micro – finance est plus vaste et concerne aussi le crédit aux micro, petites et moyennes entreprises qui n'arrivent pas à financer leurs activités via le système bancaire.

Selon le coût de la vie et les caractéristiques du secteur bancaire, la micro – finance peut donc aussi accorder des prêts de divers montants.

1.6.2. Evolution de la micro – finance.

La micro–finance présente une particularité intéressante : c'est l'un de rares exemples de transfert technologique du Sud vers le Nord. Différents types d'institutions de Micro – finance (IMF) existent à travers le monde en développement depuis les années 1970.

La plus connue et celle qui a le plus essaimé, est la Grameen Bank du Bangladesh, conçue par un universitaire de Bangladesh, le Professeur Yunus, en 1976, pour permettre aux femmes les plus pauvres d'échapper à la précarité et notamment à la dépendance par rapport à leurs fournisseurs des matières premières pour leurs petites activités artisanales. Il s'est appuyé sur la solidarité pour garantir les remboursements des prêts par l'invention du système des groupes des cautions solidaires.

Depuis 1983, la Grameen Bank a pris la forme d'une banque commerciale. En septembre 2004, elle comptait 3,8 millions des clients. Des systèmes inspirés de la Grameen Bank ont été créés dans de nombreux endroits à travers le monde y compris dans le Bronx à New York et en France avec l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) qui facilite l'accès au crédit pour des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires du RMI qui souhaitent créer leur propre entreprise ou financer leur propre emploi²¹.

1.6.3. La micro – finance n'est pas de l'humanitaire

Toutefois, pour des populations qui ne sont pas dans une précarité extrême, c'est une approche plus respectueuse que le don et plus viable sur le long terme.

Le crédit suppose de ne pas être dans le dénuement total ou dans une précarité qui empêche d'envisager l'avenir à moyen terme. Le micro crédit est parfois présent comme la

²⁰ Centre for strategy Evolution services, "Guide par ADIE at a New economics foundation proposal of

²¹ European Microfinance Network, charte du reseau 2003 <http://www.european-microfinance.org>

réponse à la pauvreté dans le monde. Ce n'est en fait qu'un outil qui est adapté à certaines situations mais pas à toutes. En situation d'urgence où le fonctionnement économique est déstructuré, il faut de l'aide pour reconstruire par du crédit. L'idée de proposer un crédit à des populations pauvres peut choquer mais le crédit est plus respectueux de la personne qui est en face, quand elle est en situation de pouvoir le rembourser.

Le crédit permet de rester dans une relation d'égalité alors que le don crée un déséquilibre et induit une relation d'obéissance à un donateur.

1.6.4. Les services offerts par la micro – finance.

Les services que peuvent offrir les institutions de micro – finance sont de plusieurs sortes et sont répartis en deux catégories :

- Les services financiers ;
- Les services non financiers ;

a. Les Services financiers²²

On distingue essentiellement :

1. Epargne

Epargne = Revenu – Consommation

L'épargne est la partie du revenu non consommée ($E = R - C$) d'un agent économique.

Elle permet de faire face à :

- Une consommation différée
- Un investissement
- Une incertitude

Un individu qui n'épargne pas ne peut pas améliorer ses conditions d'existence. Par conséquent, le premier service à promouvoir par les IMF, en général préoccupées par l'amélioration des conditions de vie de leurs membres ou clients, est la sécurisation de l'épargne de leur population cible. Il s'agira de sensibiliser cette population à la culture de l'épargne. Nous avons souligné dans le titre précédent que le volume des fonds octroyés constitue une faveur de viabilité car, il existe une corrélation positive entre les produits d'intérêts et le montant des prêts. Une IMF ne peut être rentable que si elle dispose d'une enveloppe suffisante des fonds de crédit.

Ces fonds peuvent avoir trois origines :

²² Guerin, « la micro finance et la création d'entreprise par les chômeurs – la situation dans quelques pays européen et en Amérique du Nord » Mars, p.26

- L'épargne colletée ;
- Les lignes des crédits obtenues des partenaires à des taux nuls ou concessionnels, remboursables ou non ;
- Les prêts octroyés par des établissements bancaires ou financiers.

L'épargne étant la ressource la moins chère et la plus facile à obtenir pour une IMF, sa promotion doit être une obsession majeure. La fonction d'épargne a été longtemps occultée dans nos IMF parce que les ONG initiatrices de la plupart d'entre elles n'en ont pas fait un objet de stratégie. La distribution du crédit a été et demeure à tort l'activité privilégiée. La culture de l'épargne est à promouvoir, d'une part, pour accroître les fonds de crédit, les ressources indispensables pour la pérennisation des IMF. Une révolution de mentalité et des pratiques s'impose et doit se traduire par :

- La transformation des agents de crédit (AC) en agent d'épargne et de crédit (AEC) ;
- La définition et la mise en œuvre au sein des IMF d'une véritable politique de collecte de l'épargne des membres ou des clients.

Un homme qui n'épargne pas est :

1. Sans avenir (incapacité d'investir) ;
2. Exposé aux risques de ne pouvoir pas faire face à ses dépenses imprévisibles quant à la date de survenance, mais certaines.

Dans une IMF, on distingue deux types d'épargne :

- L'épargne libre
- L'épargne forcée.

2. Le crédit

L'octroi du crédit constitue une activité majeure pour une institution financière d'épargne et de crédit. Son rôle d'intermédiaire consiste à faire une allocation optimale des sources de fonds (les dépôts des membres principalement) en déterminant qui peut ou ne pas obtenir du crédit, compte tenu des risques qu'il représente.

L'étude sur la viabilité financière des institutions de micro finance révèle que le niveau insuffisant de fonds de crédit empêche certaines institutions d'atteindre leur rentabilité et pour certaines qui ont acquis l'autosuffisance financière, d'améliorer leur performance. Le volume des fonds octroyés constitue un facteur de viabilité car il existe une corrélation positive entre les produits d'intérêts et le montant des prêts. Le seuil de rentabilité correspond à un volume

minimum de crédit permettant de générer des revenus suffisants pour couvrir les charges. Une institution de micro finance ne peut donc être rentable que si elle octroie suffisamment des crédits et que ceux-ci sont remboursés à l'échéance.

On peut classer les crédits selon :

- Leur destination
- Leur durée
- Leur attribution

3. *Autres services financiers*

Les institutions de micro – finance peuvent offrir d'autres services financiers comme :

- Le transfert d'argent
- La micro assurance
- Le change
- Les virements
- Les paiements hors place, ...

b) Les services non financiers

Ce sont les services offerts par les IMF en dehors de leurs activités principales mais qui sont essentielles pour les clients et pour le développement de l'institution notamment (formation, accompagnement, appui – conseil, ...)

I.7. Les modes et mécanismes de financement.

Au niveau des AGR, l'ADS a mis en place une panoplie de mécanismes de financement dont l'objectif est de s'adapter à la particularité de la population bénéficiaire, aux règles de gestion, aux bailleurs de fonds et partenaires, aux capacités de promoteur des projets et surtout aux besoins de développement local.

Pour affirmer le caractère économique des activités génératrices des revenus, l'ADS accorde des subventions pour les actions de formation et pour certaines infrastructures de bases collectives qui peuvent faciliter la réalisation d'activités génératrices des revenus permettant d'en baisser leurs coûts et d'augmenter leur rentabilité.

1.7.1. Caisse solidaire de développement (CSD).

Elle favorise un meilleur partage des ressources entre la population cible afin de créer un système de financement basé sur le principe de subvention à des caisses solidaires de développement. Ces caisses ont un caractère rotatif (revolving fund) en ce sens qu'elles se servent exclusivement une fois constitués à la communauté du site du projet.

1.7.2. Montage de projet

Les montages sont réservés selon le cas :

- A appuyer les petits projets de développement social et la localité, à lutter contre la pauvreté et bénéficier principalement aux populations vulnérables de ladite localité ;
- A financer les investissements spécifiques au développement d'une filière en permettant à de nouveaux membres de rejoindre le groupement de micro – entrepreneurs.

1.7.3. Modalités de financement.

Les montants des avances accordées par les CSD sont différents selon la nature des projets. Ils sont calculés en fonction des besoins des partenaires et de leurs capacités de remboursement. Le montant moyen des avances accordées ne doivent pas être élevés par bénéficiaire.

1.7.4. Fonctionnement de la caisse solidaire de développement.

La caisse solidaire de développement est alimentée par les remboursements des avances consenties aux bénéficiaires directs du projet, des cotisations, des dons et toute autre ressource et contributions servant ses objectifs. Les recettes sont enregistrées dans un registre (journal) selon les bonnes règles comptables²³.

²³ Conlil decision 2000/819/Ec of 20 Déc 2000

I.8 Historique et Evolution de la microfinance en RDC²⁴

Il est généralement reconnu que l'histoire de la microfinance en République Démocratique du Congo se subdivise en trois périodes, à savoir :

- ✚ De la période coloniale à 1970 ;
- ✚ De 1970 à 1990 ;
- ✚ De 1990 à nos jours.

1.8.1. De la période coloniale à 1970

Par le décret du 24 mars 1956, le législateur a organisé la création et le fonctionnement des « sociétés coopératives indigènes » dont l'objet social était de promouvoir, par la mise en œuvre des principes de la coopération, les intérêts économiques et sociaux de leurs membres exclusivement.

Toutes les sociétés de type coopératif, y compris les coopératives d'épargne et de crédit ou COOPEC, étaient assujetties à cette loi et placées sous la tutelle du Gouverneur de province.

De cette période, aucune structure financière de proximité formelle d'initiative privée n'a été agréée. Par contre, le pouvoir colonial a créé la Caisse d'Epargne du Congo (CADECO), Institution de Droit public, afin de collecter les petites épargnes.

Après l'indépendance, en 1969 précisément, la première COOPEC congolaise, « la Caisse Populaire Coopérative » fut créée à Mbuji-Mayi (Province du Kasaï Oriental) mais son expérience ne fût pas concluante faute de cadres compétents.

1.8.2. De 1970 à 1990.

Cette période est caractérisée par l'émergence des coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC), en raison notamment de l'accessibilité des services offerts aux membres et de leur implantation dans les milieux les plus reculés du pays dépourvus de banques. Toutefois, faute

²⁴ Patience MPANZU BALOMBA, *Microfinance en République Démocratique du Congo: Cas du site maraîcher de N'djili/CECOMAF à Kinshasa, FUSAGx et UCL, 2005*

d'un cadre légal spécifique, ces dernières continueront à se conformer aux dispositions du décret de 1956 et de ce fait seront désormais placées sous la tutelle du Ministère du Développement Rural.

Le mouvement coopératif congolais se développa donc autour de trois foyers principaux notamment Bansankusu (Equateur) en 1970, Bukavu (Kivu) et Kinshasa en 1971 avec la création du réseau « Fédération des Caisses Populaires de Crédit LUYMAS/CBCO ». Dès ce moment, le mouvement s'est répandu sur tout le territoire national et plus sensiblement à Kinshasa, dans les provinces du Bas-Congo, du Bandundu et du Kivu.

La structure des COOPEC congolaises est caractérisée par une organisation à trois niveaux, le niveau primaire (COOPEC), le niveau secondaire (Centrale) et le niveau tertiaire (Union ou Fédération).

Les COOPEC se chargent de la mobilisation et de l'octroi des crédits aux membres. Les centrales regroupent plusieurs COOPEC dont elles assurent entre autres la cohésion. L'Union a plusieurs missions dont celle de représentation et de coordination des activités du réseau.

En 1987, les coopératives détenaient l'équivalent de 7% de l'épargne du secteur bancaire. Elles étaient pour la plupart affiliées à des centrales provinciales regroupées à leur tour au niveau national en une Union des Coopératives Centrales d'Epargne et de Crédit « UCCEC ».

En 1989, l'UCCEC supervisait cinq réseaux provinciaux totalisant 145 coopératives primaires, 274.389 membres et 4,9 millions de dollars américains d'épargne (Lebughe M. et al, 2003).

1.8.3. De 1990 à nos jours.

Depuis 1991, le contexte socio-économique et politique difficile caractérisé notamment par les pillages, l'hyperinflation, la prise des mesures monétaires incohérentes et l'instabilité politique, a contribué à fragiliser le système financier en RDC et particulièrement les COOPEC.

Ainsi, les coopératives ont perdu, entre 1991 et 1993, près de 80 % de leur clientèle et 66% des fonds placés dans les banques de dépôt, justifiant ainsi le climat de méfiance des membres envers ce mouvement (Lebughe M. et al, 2003).

Aujourd'hui, la plupart des COOPEC se sont regroupées en 15 centrales et ont adhéré à des structures faitières de 3^{ème} niveau, à savoir l'Union des Coopératives Centrales d'Epargne et

de Crédit (UCCEC) et la Confédération Nationale des Coopératives d'Épargne et de Crédit (CONACEC).

Les Institutions de microfinance autres que les COOPEC, se sont développées en RDC dans les années 1990, dans le secteur informel. Elles sont l'œuvre, dans la quasi majorité des cas, des Organisations Non Gouvernementales « ONG » et des initiatives locales de Développement.

1.8.4. Situation actuelle de la microfinance en RDC.

Comme déjà annoncé précédemment, la crise économique qui sévit en RDC depuis plus d'une décennie, a laissé des séquelles sur le système financier. Nous citerons entre autres :

- ♣ La faillite des banques commerciales contrôlées par l'Etat et l'essoufflement de celles à capitaux privés ;
- ♣ La réduction significative des activités des institutions financières non bancaires ;
- ♣ Le ralentissement sensible de l'activité des COOPEC en matière de collecte de l'épargne et de distribution de crédit.

En outre, un bref aperçu de l'organisation du système bancaire congolais a permis de dégager deux constats majeurs à savoir, la couverture bancaire insuffisante du pays et les distorsions existant dans l'implantation provinciale des guichets des banques commerciales.

Ce constat a rendu plus pressant la nécessité de promouvoir des structures alternatives de financement capables d'assurer la mobilisation de la petite épargne, d'octroyer du crédit en milieu rural et milieux urbains défavorisés, et de créer des conditions d'une insertion progressive du secteur informel de l'économie moderne.

Par ailleurs, de nombreux ménages, confrontés au problème de pauvreté, ont entrepris des activités nouvelles capables de générer des revenus. Cette situation les a amenés à concevoir des micro-projets en quête de micro financements.

En réponse à ces attentes, on a assisté à l'éclosion d'une catégorie d'institutions chargées de mobiliser des ressources tant internes qu'externes et capable d'octroyer des microcrédits. Elles ont donc commencé à offrir des services financiers, de crédit et/ou d'épargne, aux personnes les plus démunies ne pouvant accéder aux avantages du système bancaire classique.

De manière générale, les acteurs impliqués dans ce secteur en République Démocratique du Congo sont :

- Des individus ou des groupes de base bénéficiaires des services de microfinance ;
- Les ONG de diverses natures, qui ont en leur sein des volets microcrédits ;
- Des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) formels et semi-formels;
- Des bailleurs de fonds qui interviennent, soit dans la promotion de ces SFD au niveau
- Du renforcement des capacités, soit dans leurs actions sur le terrain par l'octroi de financement ;
- Le Gouvernement et la Banque Centrale Congo.

Les institutions du Système Financier Décentralisé opérant en République Démocratique du Congo se reconnaissent par l'exercice de l'une ou plusieurs activités ci-après :

1. L'octroi de microcrédit en espèce ou en nature ;
2. La mobilisation de l'épargne ;
3. L'utilisation d'un système de garantie des crédits très simplifié.

En plus, ces institutions se caractérisent par :

- Des conditions d'adhésion ou d'ouverture des comptes très simples;
- Des taux d'intérêts généralement subsidiés sur ressources affectées et relativement élevés sur ressources propres;
- De faibles ressources par rapport aux besoins;

Du point de vue de leur fonctionnement sur le terrain, on peut les regrouper en plusieurs catégories :

- ✓ celles de type mutualiste et coopératif travaillant avec des critères bien définis d'adhésion et de fonctionnement et s'appuyant sur la collaboration des membres ;
- ✓ celles octroyant des microcrédits sur leurs ressources propres et /ou sur des lignes de crédit externes;
- ✓ celles collectant uniquement l'épargne de la clientèle ;
- ✓ celles dispensant des microcrédits d'abord et mobilisant l'épargne ensuite.

1.8.5 Contraintes à l'expansion du secteur de la microfinance en RD Congo.

Le résultat de l'enquête effectué auprès de quelques institutions de microfinance et des coopératives d'épargne et de crédit évoluant à Kinshasa nous a permis d'identifier certaines forces et faiblesses de ce secteur.

a) Forces du système de microfinance

- ♠ Dans la plupart des cas, les Institutions de Microfinance en RD Congo sont issues des ONG et à cet effet ;
- ♠ elles associent la population dans l'analyse des problèmes du secteur ; par conséquent sont plus proches de cette population pauvre à qui elles offrent des services financiers, même si elles ne parviennent pas à subvenir aux besoins les plus immédiats de cette population ;
- ♠ par leur action principalement aux femmes, elles instaurent et font renaître la culture financière et la confiance de la population envers les institutions financières,
- ♠ la diversité des institutions financières et/ou ayant un volet microfinance (épargne et crédit) dans leurs activités dans les coins les plus reculés du pays a l'avantage de créer les activités génératrices de revenu et par là même la création de l'emploi ;
- ♠ la stabilité relative de l'environnement macroéconomique observé depuis une décennie est un atout majeur qui favorise l'entrée dans le secteur des praticiens internationaux et ainsi stimule la concurrence.
- ♠ Une volonté politique affirmée de développer le secteur et de mettre fin aux pratiques qui entravent sa croissance, ce qui conduit à l'engouement pour la micro finance de la part des praticiens nationaux et internationaux,
- ♠ Une dynamique locale importante s'appuyant sur une longue tradition coopérative, malgré les différentes crises.

b) Faiblesses du secteur de la micro finance

Depuis la vague de démocratisation du pays et l'instauration du multipartisme politique vers les années 1990, le secteur financier congolais a connu une méfiance de la population suite à des mesures impopulaires :

- ♠ La faiblesse des capacités de financement au niveau des structures, des bailleurs et de l'Etat, le manque de concertation et de synergie entre les bailleurs et les différents intervenants dans le secteur entravant ainsi la professionnalisation ainsi que la pérennisation de l'offre des services financiers,
- ♠ l'inadéquation entre l'offre et la demande des services financiers et la faible diversité des produits financiers offerts à la population rendant ainsi inefficace l'action des institutions,

- ♠ l'inexistence de l'interaction entre les praticiens du secteur, l'atomicité des IMF et leur incapacité à s'imposer sur le marché ne favorise pas l'émergence d'un secteur financier décentralisé efficace ;
- ♠ la modicité des fonds propres, l'inexistence des fonds de roulement ne permet pas la diversification des produits offerts à la clientèle ;
- ♠ l'absence d'un cadre légal spécifique au secteur de la microfinance ainsi que l'inexistence d'une politique nationale en la matière ne permet pas de canaliser l'action des bailleurs internationaux.

1.8.6. Axes stratégiques et objectifs à atteindre pour l'expansion du secteur de la micro finance au Congo.

Les services financiers pour les pauvres posent des problèmes de politique et de conception des programmes. Dans l'ensemble, les crédits ou les épargnes concernent des montants faibles, ce qui augmente les coûts de transaction par unité monétaire prêtée. En outre, la population cible est pauvre, illettrée et/ou ne sait pas compter, ce qui complique le maintien des dossiers et leur traitement.

Ainsi, pour une meilleure pratique dans ce secteur, il est important que des objectifs ci-après soient atteints :

- ♠ Mettre en place une stratégie nationale de micro finance,
- ♠ Professionnaliser et pérenniser les institutions de micro finance existantes ou à venir,
- ♠ Favoriser l'émergence et le développement des institutions de micro finance à capitaux nationaux.

a) Mise en place d'une stratégie nationale de la micro finance

Pour un meilleur développement du secteur, nous proposons :

- ♠ Mettre en place un cadre national spécifique de concertation efficace des tous les intervenants du secteur de la micro finance (Gouvernement, Banque Centrale du Congo, Bailleurs de fonds et praticiens et promoteurs des structures). Cadre d'échange et de discussion, il aura pour objectif principal d'identifier les contraintes à l'émergence d'un secteur micro financier efficace et durable pour le pays,

- ♠ Identifier et encadrer des initiatives et leurs responsables capables de contribuer efficacement à l'essor du secteur. Leur contribution devra permettre non seulement d'identifier les contraintes mais aussi de solutionner les problèmes.

b) Professionnalisation et pérennisation du secteur

Dans ce cadre, plusieurs options peuvent être adoptées, entre autres :

- ♠ Encourager le regroupement des structures en association professionnelle viables et fortes,
- ♠ Favoriser l'accès à la formation, échange d'expériences à tous les praticiens viables,
- ♠ Contribuer à une plus grande structuration de la profession et renforcer la participation des institutions dans la conception et la mise en œuvre des programmes en faveur du secteur.

c) Favoriser l'émergence et le développement des IMF à capitaux nationaux.

1. Subventionner la création des structures à capitaux nationaux dans le secteur,
2. Encourager la viabilité et la pérennité des IMF et l'accroissement d'une offre de services diversifiés,
3. Améliorer la capacité de gestion des IMF pour une bonne gouvernance et le développement des compétences nationales,

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire que :

4. Créer un cadre de concertation afin que les IMF évoluent en synergie pour que les informations sur la clientèle soient mise à la disposition de toutes les institutions membres afin d'identifier les mauvais clients.

I.9. LE SECTEUR INFORMEL.

1.9.1. Définition et historique.

Le secteur informel se définit de façon formelle comme l'ensemble des activités économiques légales qui échappent à toute législation en vigueur. Il regroupe les petites activités et entreprises rémunératrices, souvent individuelles ou familiales et se caractérisent par l'inobéissance au cadre fiscal et juridique étatique, l'absence d'une comptabilité légalement tenue, les salaires non déclarés, etc.

Tel que défini, il couvre tous les secteurs économiques, primaires, secondaires et tertiaires. Il comprend les marchands ambulants, les marchands sur étalages, les artisans tels que les réparateurs d'outils ménagers, les menuisiers, les maçons, les mécaniciens, forgerons, soudeurs, tisserands, cultivateurs, tontines, nettoyeurs, employés des maisons, etc.

Le terme « Secteur informel » tire son origine de la Conférence internationale du travail tenue en 1969. Cette conférence lançait le programme mondial de l'emploi auquel elle fixait, en particulier pour l'objectif, étude des causes du chômage dans les pays en développement²⁵.

Ainsi des missions furent envoyées dans différents pays :

La première mission organisée en Afrique concerne le Kenya. Le rapport réalisé sous la direction de H. Singer, publié en 1972 (BM-ILO, 1972), a révélé que dans les pays en développement, le principal problème n'est pas celui de chômage mais celui de l'existence d'une vaste « population active indigente », c'est-à-dire d'une catégorie des « personnes qui travaillent et qui peuvent même travailler très dur mais dont l'emploi n'est pas productif dans le sens où il ne leur permet pas de gagner un revenu qui atteint un minimum décent ».

Les auteurs sont ainsi conduits à mettre en lumière la présence d'un secteur de petites activités mono agricoles productrices des biens et services, qui, dans la version originale anglaise, est appelé *informal Sector* et, dans la version française, *secteur non structuré*. Cette dernière expression est celle que le B.I.T retiendra dans ses publications officielles en langue française mais, même dans cette langue, la dénomination *secteur informel* est devenue la plus usuelle.

1.9.2. Caractéristiques

S'il n'y a pas de consensus sur la définition du secteur informel, les chercheurs semblent être d'accord sur la particularité de ce secteur généralement constitué de petites entreprises dans lesquelles travaille un maximum de 10 travailleurs.

Dans de nombreux cas, il s'agit des entreprises familiales dans lesquelles les femmes offrent leur main-d'œuvre sans percevoir un salaire et où les bénéfices sont contrôlés par le mari ou l'homme de la maison. Dans les activités informelles, on utilise des ressources les plus disponibles, c'est-à-dire les ressources locales.

²⁵ Henry Singer, publié en 1972 (BM-ILO, 1972)

On y privilégie de même l'usage intensif de la main-d'œuvre plutôt que de recourir à des technologies plus coûteuses. Ces activités sont relativement « invisibles ».

Elles ne sont pas comptabilisées dans l'économie nationale. Il y a un consensus pour ne pas considérer les activités domestiques ou reproductives comme propre au secteur informel. Il en est de même pour les activités délictueuses ou criminelles qui ne sont pas considérées comme faisant partie de ce secteur.

1.9.3. Aspect Positif et Négatif du Secteur informel.

I.9.3.1. Aspect positif.

Le secteur informel permet d'enrayer la pauvreté comme elle constitue l'unique option de travail pour de nombreuses personnes. Ces activités du secteur informel assurent la survie et freinent les effets de la pauvreté engendrés par l'incapacité du secteur formel à créer des emplois. Pour les femmes surtout, lorsqu'elles sont les chefs de famille, les activités du secteur informel assurent ainsi leur survie propre et celle de leurs familles.

I.9.3.2. Aspects négatifs.

a. Barrières financières

Dans de nombreux cas, les personnes qui entament des activités du Secteur Informel ne disposent pas de garanties que demandent les banques pour octroyer un prêt ; ce qui oblige à recourir au crédit informel qui exige des intérêts beaucoup plus élevés.

Face à cette barrière, les femmes africaines ont invité une méthode d'épargne pour pouvoir entamer une activité informelle ou faire face à d'autres nécessités comme le mariage, le baptême, l'enterrement, etc. Il s'agit des « tontines » ou LIKELEMBA. Ce sont des groupes généralement des femmes qui se réunissent à des dates bien déterminées conformément au calendrier établi ; chaque membre apporte une somme d'argent déterminée lors de chaque réunion et à tour de rôle, la totalité de l'argent ainsi réuni est octroyée à l'une des participantes qui peut l'utiliser pour ce dont elle a besoin²⁶.

b. Barrières non financières

Il peut s'agir des difficultés liées au manque d'informations ou à l'existence des règles déterminées qui entravent l'entrée dans un secteur d'activités, comme par exemple, l'obtention

²⁶ Concil decision 2000/819/EC of 20 December 2000

d'un permis de conduire, les activités réservées à une caste (comme le travail métallurgique en Afrique), à une ethnie (comme les imprimeurs Betawi à Jakarta) ou encore à une religion.

I.10. PRESENTATION DU CENTRE DON BOSCO NGANGI.

I.10.1 Dénomination

L'institution est dénommée Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi.

I.10.2. Situation géographique.

Le Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi se trouve dans la Ville de Goma dans la Province du Nord-Kivu, Commune de Karisimbi, Quartier Majengo, Avenue Kikinda n° 100, E mail : dboscong@-rwanda1/1.rwanda 1.com, B.P.154 Goma.

I.10.3. Statut juridique.

Le Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi est une a.s.b.l reconnue par l'Etat congolais et affilié au Ministère des Affaires sociales dans « les œuvres de don bosco Ngangi ». Il a une personnalité juridique propre et a été agréé en 1988.²⁷

I.10.4 Objectif de l'institution.

Comme toute institution œuvrant dans le domaine social, le Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi poursuit comme objectif principal « se bâtir une vie » c'est-à-dire que toutes les activités qu'il organise en faveur des encadrés, visent à les rendre des citoyens honnêtes, responsables, utiles à eux-mêmes et à la société toute entière. De plus, le CJDBN poursuit d'autres objectifs comme :

- Offrir aux enfants et jeunes abandonnés des conditions de vie similaires à celles qu'ils auraient en famille ;
- Former les jeunes à travers plusieurs métiers comme menuiserie, la maçonnerie, la soudure, la coupe et couture,...

²⁷ Ephrem BALOLEBWAMI, *Cours de secteur informel*, (inédit), ISIG-Goma, 2003

- Concourir au bien-être de la population vulnérable environnante par l'offre du logement, l'octroi des crédits, le désenclavement de leurs milieux par la référencé l'accès a l'électricité, etc.

1.10.5. Historique.

Le Centre des Jeunes Dons Bosco Ngangi est le fruit de l'apport conceptuel d'un prêtre italien de la ville de jean bosco. Il est un projet qui s'intéresse aux jeunes et enfants délaissés depuis. Il prendra son ampleur lors de l'implantation de la mission salisienne qui, ayant le même souci de l'encadrement des enfants défavorisés et délaissés, est aujourd'hui répandue partout dans le monde.

En effet, c'est en date du 11 Novembre 1911 dans l'avant –midi à Lubumbashi que cette mission a vu le jour en République Démocratique du Congo. Pourtant, c'est d'ici Juillet 1981, qu'a eu lieu son installation dans la Province du Nord-Kivu, précisément à Goma à l'ITIG. En ce temps ou les activités de ce centre se limitaient à l'organisation des jeux d'enfants, il put rassembler et attirer vers lui nombre de jeunes.

Par ailleurs, en 1988, un frère du nom d'HONORATO fut alors motivé et partant aménagea un terrain de football pour l'encadrement des jeunes et enfants dans le domaine de sport. Vu la fréquentation du stade par ces jeunes et l'organisation de plusieurs autres activités sportives régulièrement, ces missionnaires ont pu constater que la plupart des enfants et jeunes n'étaient pas analphabètes. Dès lors, en 1988 et 1989, quelques salles furent construites pour l'apprentissage de certains métiers à ces jeunes.

Voici la suite d'événements historiques qui se sont déroulés jusqu'à ces jours. En 1993, après qu'il soit implanté à Ngangi, la formation de ces jeunes dans quelques métiers d'apprentissage à l'exemple de la menuiserie puis après la maçonnerie :

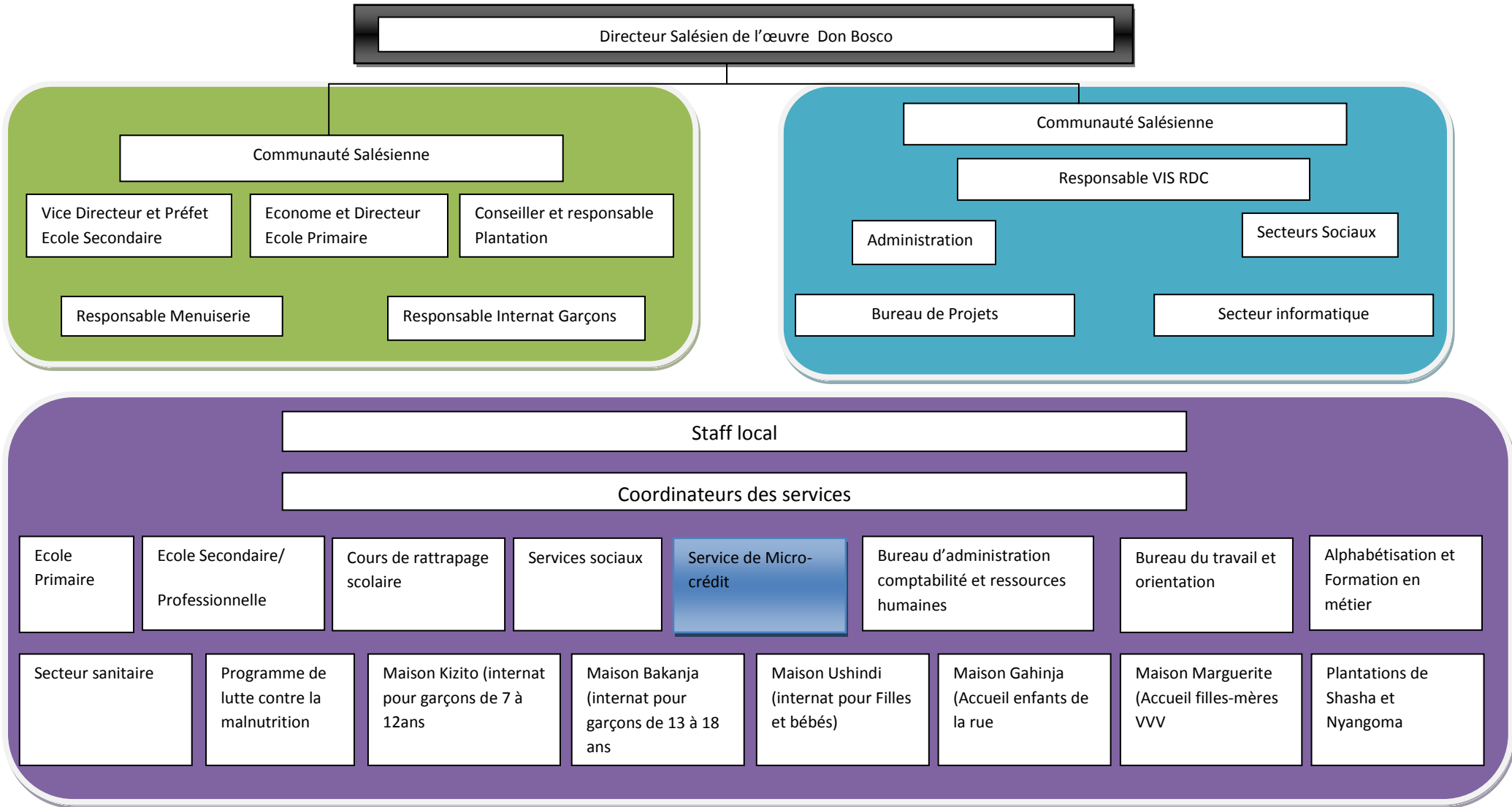
- ❖ Lors du génocide au Rwanda, un flux important des réfugiés affluent vers la RDC à Goma en 1994, les enfants refugies du centre des jeunes Don Bosco Ngangi purent bénéficier de tous les programmes d'apprentissage des métiers opérationnels au centre ;
- ❖ En 1996, après le retour des réfugiés rwandais dans leur pays d'origine, le Rwanda, vu l'augmentation des problèmes divers, le centre consentit d'y remédier par le montage

d'un programme d'encadrement des enfants de la rue. D'où, il aménagea un internat pour la réduction de ces enfants avant d'être réintégrés dans leurs familles domiciliaires ;

- ❖ Grâce aux dons, alors que le centre se développait en 1998, il créa une formation de coupe et couture pour quelques filles y existant ;
- ❖ En 2001, la soudure et ajustage furent organisés ;
- ❖ Après l'éruption volcanique, le 17 janvier 2002, un nouveau programme est intégré au centre, celui du service d'apport nutritif aux enfants sinistrés. Aussi, un service de l'orphelinat y a été organisé ;
- ❖ Dans le but de la généralisation de l'encadrement des jeunes, l'agronomie et l'agriculture furent ouvertes en 2006 d'une part, d'autre part l'annexe de gahinja fut créée.

C'est aux jours les jours que le Centre ne cesse de contribuer à la stabilisation humanitaire, surtout pour les jeunes afin de donner espoir à leur avenir et celui de notre pays dans ces activités précitées.

I.10.6 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT



Source : Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi (service de micro crédit)

I.10.7 Fonctionnement.

La communauté assure la ligne de conduite au fonctionnement du CJDBN. Les fonctions qu'assume le centre sont ci –après énumérées :

- L'exécution de toutes les décisions prises en communauté sous le patronage de la Direction du centre ;
- Un père se charge des tâches ci-après :
 - L'administration et gestion des ressources humaines du centre ;
 - La supervision de la construction du centre ;
- La documentation du centre est assurée par le Secrétariat ;
- Les services d'enseignement et d'apprentissage de quelques métiers structurés de la façon ci-après :
 - Pour l'enseignement :
 - Ecole maternelle ;
 - Ecole primaire ;
 - Ecole secondaire ;
 - Pour l'apprentissage :
 - ✓ Menuiserie ;
 - ✓ Maçonnerie ;
 - ✓ Agronomie ;
 - ✓ Coupe- couture ;
 - ✓ Soudure et ajustage.
- Les services sociaux ayant pour rôle les activités ci-après :
 - Entretien avec les enfants de la rue ;
 - Descente sur terrain avec motif d'enquête dans les familles de ces enfants pour s'imprégner de la réalité de la situation vitale de la famille si vulnérable ou non soit-elle.

C'est la raison pour laquelle que la majorité est envoyée par leurs propres parents et certains ont tendance à rejoindre le centre pour s'enquérir de l'aide.

- La technicité du centre communément appelée la logistique œuvre en collaboration avec le responsable du centre ;

La logistique est en quelque sorte décentralisée :

- a. La première partie s'occupe de la technique dans l'angle de la maçonnerie, de la menuiserie, de la coupe couture, de la soudure et l'ajustage ;
- b. La seconde se charge du magasin et du dépôt en vue de :
 - L'alimentation des enfants du centre ;
 - L'alimentation des enfants mal nourris.
- Services d'artillerie d'apprentissages organisés par diverses formations ci-haut citées ;
- Services de conservation des médicaments qui se partagent les tâches comme suit :
 - Le dispensaire ;
 - Le centre nutritionnel supplémentaire [cns] qui surveille l'état de santé des enfants mal nourris et des enfants orphelins ;
- Aménagement d'un orphelinat réservé aux enfants de 0 à 5 ans ainsi leur scolarisation ;

Deux catégories d'enfants y sont observées : les enfants orphelins dès la naissance et les enfants jetés sournoisement au centre par leurs propres parents. Voici l'organisation de l'encadrement de ces enfants :

 - Logement ;
 - Restauration et soins médicaux ;
 - Habillement ;
 - Scolarisation.

1.10.11. Resources de l'institution:

a) *Resources matérielles :*

Le centre dispose d'un équipement qui permet de dispenser la formation favorable et suffisante à la jeunesse, l'espoir de demain et cadre d'aménagement. C'est pourquoi, plusieurs métiers sont faits dans le centre.

b) *Resources humaines :*

La maison Don Bosco est constituée d'un personnel disponible aux tâches qu'elle attend :

- Une communauté religieuse des pères salésiens ;
- Les salariés ; d'où, les administratifs et les enseignants ;
- Quelques volontaires et les sœurs missionnaires ;
- Le personnel est constitué d'un nombre de 150 personnes ;

c) Ressources financières :

Sur le plan financier, le centre fonctionne grâce à divers bienfaiteurs étrangers (personne physique ou morale) et quelque assistance venant de plusieurs ONG (PAM, CIRC, UNICEF, AVSI) et en partenariat avec la MONUSCO.

I.10.12. Réalisation du centre.

Bien de progrès et œuvres ont déjà été accomplis par le centre dans la ville de Goma. Dans la grande visée du centre dans le cadre de développement socio-économique, le centre procure de l'assurance vitale et nutritionnelle aux enfants de la rue et aux orphelins.

En matière de santé et d'aide sociale :

- Le centre allège le taux de malnutrition ;
- Il assure l'accessibilité à l'eau potable ;
- Les voisins sont aussi bénéficiaires des soins médicaux pour leur santé ;
- La création et l'octroi des services dans le secteur de microcrédit en faveur des familles démunies ;

Alors dans le cadre d'infrastructures :

- 450 maisons semi-durables dans le camp de kikongo sont construites au profit des veuves et des familles vulnérables des orphelins ;
- Les terrains de foot Ball et basket Ball y ont été aménagés à cet effet ;
- Electrification du centre.

I.10.13. Difficultés rencontrées au centre.

- Le centre a un grand problème qui persiste par l'augmentation des enfants inconnus et d'autres critères du jour au jour car cette prolifération des enfants au centre empêche quelques réalisations du centre, l'insuffisance des logements, l'incapacité d'équipement alimentaire du réfectoire ainsi que le manque de salles de classe ;
- La difficulté d'emplois pour les techniciens ;
- L'inexistence de financement d'encadrements.

1.10.14. Projet d'avenir.

- Pour les finalités aux formations organisées, leur avancement est à envisager pour qu'ils entrent dans la construction des dortoirs pour le logement, d'une part ;
- D'autre part :
 - ✚ Aménagement de l'élevage du bétail ;
 - ✚ Electrification du camp de KINOGO ;
 - ✚ Construction des maisons pour 150 ménages dans le camp de KINOGO ;

CHAPITRE II. PRESENTATION DES RESULTATS ET ANALYSE DES DONNEES DU SONDAGE

III.1. OBJET DE L'ENQUETE.

L'enquête menée auprès des démunis qui bénéficient des microcrédits du centre Don Bosco Ngangi avait pour objet de :

- ⇒ Savoir l'impact du microcrédit reçu du centre Don Bosco à l'amélioration des conditions de vie de leurs ménages ;
- ⇒ Identifier les aspects de la vie des bénéficiaires fortement influencés seraient ;
- ⇒ Dégager si la population cible dans sa majorité a été capable de rembourser le microcrédit reçu.

III.2. POPULATION CONCERNEE.

La population concernée par notre enquête est constituée des hommes et des femmes démunis qui reçoivent des microcrédits (remboursables) du centre Don Bosco Ngangi dans le village Ngangi en Territoire de Nyiragongo en Province du Nord-Kivu.

III.3. LE PROCEDE DE L'ECHANTILLONAGE.

Nous avons effectué un sondage aléatoire simple. Ainsi, nous nous sommes servis de la formule ci-dessous pour calculer notre échantillon²⁸ :

$$n = \frac{Z^2 N . \pi . (1 - \pi)}{(N - 1) . \varepsilon^2 . \pi^2 + Z^2 . \pi (1 - \pi)}$$

- n est la taille de l'échantillon ;
- Z est le coefficient de fiabilité. Sa valeur est déterminée dans la table de la loi normale en fonction d'un niveau de confiance prise par le chercheur ;
- N est la taille de la population dans laquelle l'échantillon devra être tiré ;
- ε est la valeur de la précision voulue par l'investigateur ;

²⁸ BUGANDWA M., *Cours des Méthodes de Recherche appliquée à la Gestion*, Inédit, ISIG, Goma, 2012

- π est la proportion de la population.

III.4. L'ÉCHANTILLON.

N la population totale dans laquelle l'échantillon devra être tiré est pour notre cas de 1060 ; c'est-à-dire le nombre total de ceux qui bénéficient de l'octroi des microcrédits au centre Don Bosco Ngangi.

Etant donné que nous prenons un niveau de confiance à 90%, Z le coefficient de fiabilité est de 1,65. Pour notre cas, nous avons choisi $\alpha = \varepsilon = 10\%$.

La formule montre que la taille est directement proportionnelle à la quantité $\pi.(1 - \pi)$. Pour notre cas, la proportion de la population étudiée sera de 0,5 et nous donne la variance la plus élevée. Cette formule donnera alors ce qui suit:

$$n = \frac{1,65^2 (1060) \cdot 0,5(1 - 0,5)}{(1060 - 1) \cdot 0,1^2 \cdot 0,5^2 + 1,65^2 \cdot 0,5(1 - 0,5)} = 216$$

Comme nous n'avions pas de moyens matériels pour effectuer notre sondage sur un échantillon moins important, nous avons décidé de réviser notre taille par la formule dite de Lunch :

$$n_{\text{révisé}} = \frac{n}{1 + \frac{n}{N}} = \frac{216}{1 + \frac{216}{1060}} = 180$$

Ainsi, nous avons pris un échantillon de 180 personnes.

III.5. LE QUESTIONNAIRE ET SON ADMINISTRATION.

Pour atteindre les objectifs fixés, nous avons constitué une série de questionnaires subdivisée en deux parties, à savoir la situation avant crédit et celle après avoir bénéficié du microcrédit. Le questionnaire était constitué de 51 questions dont 44 fermées et 7 ouvertes.

Tableau N°1 : Présentation des réponses des enquêtés au questionnaire leur soumis.

Questionnaires	Fréquence	Pourcentage
Répondus correctement	110	60,11
Rentrés sans être répondus	31	17,22
Mal completes	13	7,22
Non retournés	26	14,44
Total	180	100

Source: Notre enquête

Comme on peut le remarquer, il ressort de ce tableau que 60,11% des questionnaires que nous avons soumis à nos répondants ont été remis et complétés, nous avons eu une déperdition de 38,89% repartis comme le fait apparaitre le tableau ci-dessus, 17,2% sont rentrés sans être complétés, 14,44 % ne nous sont pas retournés et 7,22% été mal complété.

Ce qui est compréhensible vu la sensibilité du sujet de notre étude mais aussi la complexité du questionnaire que nous avons soumis et qui n'est pas adapté au premier venu. Ceci peut s'expliquer par le grand nombre de questions posées alors que nos enquêtés courent derrière le temps pour trouver à manger à leurs familles.

En outre, bon nombre ne savent pas lire et/ou peut être, étaient peu disposés à répondre à notre questionnaire.

III.6. LE DEPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE.

Pour le dépouillement, nous nous sommes servis du logiciel SPSS et le logiciel MS WORD nous a été utile dans la mise en forme de ces données. Ainsi, les résultats de 110 questionnaires nous remis se présentent comme suit :

II.6.1. Présentation du profil de nos enquêtés.

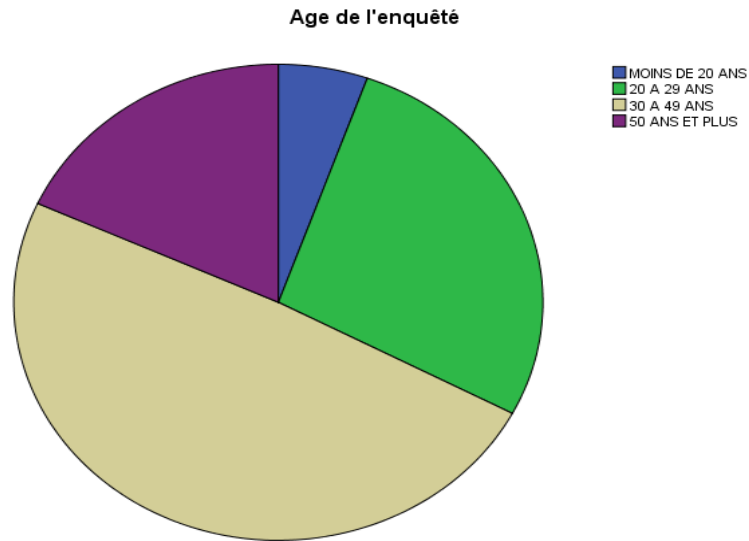


Fig.1

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que la majorité de nos enquêtés ont leur âge compris entre 30 et 49 ans. Il est à signaler qu'une partie non négligeable est âgée entre 20 et 29 ans.

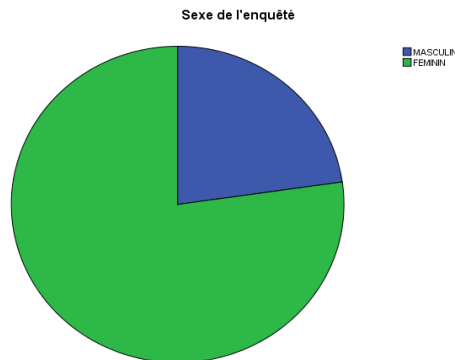


Fig.2

Source : Notre enquête

Cette figure nous permet de constater que la majorité de nos enquêtés sont du sexe féminin. Cela est compréhensible dans le sens où, actuellement, ce sont plus les femmes qui entreprennent des activités dans le secteur informel pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

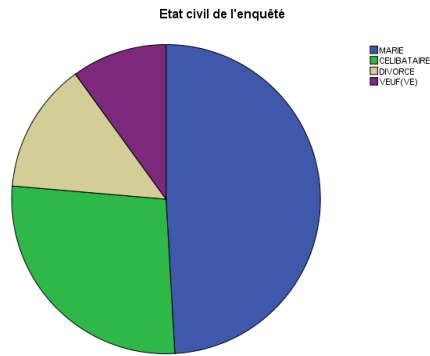


Fig.3

Source : Notre enquête

Il ressort de cette figure que la majorité de nos enquêtés sont mariés et s'il faut ajouter les divorcés, les veufs et veuves, on voit bien que la majorité est constituée de responsables. Cependant, cette affirmation n'est pas totalement justifiée du fait que ces crédits sont accordés aux célibataires qui sont responsables de leurs petits.

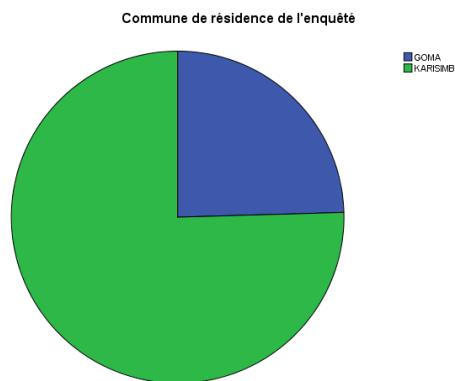


Fig.4

Source : Notre enquête

Cette figure nous montre que la grande majorité de nos enquêtés résident dans la Commune de Karisimbi et aux alentours vers le territoire de Nyiragongo. Ceci est logique car on sait que dans la Ville de Goma, c'est plus dans la Commune de Karisimbi et le territoire de Nyiragongo que vivent plus des pauvres que dans la ville de Goma.

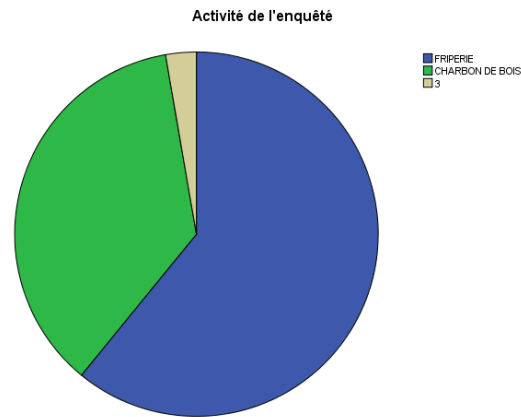


Fig.5

Source : Notre enquête

Cette figure nous permet de constater que la majorité de nos répondants vendent de la friperie et une partie non négligeable vend du charbon de bois. Seule une petite partie vend d'autres articles qu'ils n'ont pas précisés.

II.6.2. Résultats des réponses aux questions de nos enquêtés

II.6.2.1. Situation sociale des bénéficiaires avant le crédit.

Tableau N°2 : Nombre de personnes prises en charge.

	Effectifs	Pourcentage
AUCUNE	19	17,3
MOINS DE 3	35	31,8
DE 3 A 6	31	28,2
PLUS DE 6	25	22,7
Total	110	100,0

Source : Notre enquêté

Ce tableau nous permet de constater que 31,8% de nos enquêtés prennent en charge moins de 3 enfants, 28,2% prennent en charge entre 3 et 6 personnes, 22,7% prennent en charge plus de 6 personnes et 17,3% n'ont personne en charge.

Tableau N°3 : Raison de choix de l'activité.

	Effectifs	Pourcentage
Lutter contre la pauvreté	46	41,8
L'activité est rentable	57	51,8
Contribuer au développement de ma famille	3	2,7
Arriver à nourrir et scolariser ma famille	3	2,7
Un ami	1	0,9
Total	110	100,0

Source: notre enquête.

Il ressort de ce tableau que la majorité, soit 51,8% ont commencé à exercer cette activité parce qu'elle est rentable et 41,8% l'exerce pour lutter contre la pauvreté.

Tableau N°4 : Localisation de l'activité

	Effectifs	Pourcentage
MARCHE CENTRAL DE VIRUNGA	33	30,0
PETIT MARCHE DE NGANGI	29	26,4
PERIPHERIE	34	30,9
A COTE DE LA MAISON D'HABITATION	13	11,8
AUTRES	1	,9
Total	110	100,0

Source: Notre enquête

Comme on peut le remarquer à la lecture de ce tableau, 30,9% vendent leurs produits à la périphérie de la ville de Goma, 30% vendent au Marché central de Virunga, 26,4% vendent au petit marché de Ngangi, 11,8% vendent leurs produits à côté de leurs maisons d'habitation et 0,9%, soit une personne se débrouille.

Tableau N°5 : Genre de clients

	Effectifs	Pourcentage
AGENT DE L'ETAT	11	10,0
AUTRES VENDEURS	5	4,5
COMMERCANTS	6	5,5
LIBERAUX	80	72,7
AUTRES	8	7,3
Total	110	100,0

Source : Notre enquête.

Ce tableau nous permet de constater que la majorité, soit 72,7% des clients de nos enquêtés sont des acheteurs libres et difficilement identifiables.

Tableau N°6 : Approvisionnement.

	Effectifs	Pourcentage
Les fournisseurs de la maison de friperie	68	61,8
Les fournisseurs du charbon de bois	26	23,6
Sur terrain	16	14,5
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que la majorité soit 61,8% de nos enquêtés s'approvisionnent auprès des fournisseurs de la maison de friperie, 23,6% s'approvisionnent auprès des fournisseurs de charbons de bois et 14,5% s'approvisionnent sur terrain.

Tableau N°7 : Fréquence d'approvisionnement

	Effectifs	Pourcentage
Une fois par semaine	32	29,1
Deux fois par semaine	8	7,3
Une fois par mois	70	63,6
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous renseigne que la majorité soit 63,6% de nos enquêtés s'approvisionnent au moins une fois le mois, 29,1% le font une fois la semaine et 7,3% s'approvisionnent au moins deux fois par semaine.

Tableau N°7 : Revenu hebdomadaire

	Effectifs		Centre de classe	Revenu moyen	$\frac{\sum N_i C_i^2}{N} - \mu^2$	Ecart-type
	(N_i)	%	(C_i)			
1 à 10 dollars	15	13,6	5,5 \$	0,75 \$	453,75	35,66 dollars
10 à 50 dollars	59	53,6	30 \$	16,09 \$	53100	
51 à 100 dollars	33	30,0	75,5 \$	22,65 \$	188108,25	
101 à 300 dollars	3	2,7	200,5\$	5,47 \$	120600,75	
Total	110	100,0	-	44,96 \$	$\frac{\sum N_i C_i^2}{N} - \mu^2$ = 3293 ,3 - 2021,4 = 1271,9	

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que la majorité de nos répondants soit 53,6% avaient avant de recevoir le crédit un revenu situé entre 10 et 50 dollars US, 30% avaient entre 51 et 100 dollars, 13,6% avaient un revenu de 10 dollars par semaine et seul 2,7% avaient un revenu de 101 à 300 dollars par semaine. Ce qui donne après calculs, un revenu hebdomadaire moyen de 44,96 dollars avec un Ecart-type de 35,67 dollars.

Tableau n°8 : Contraintes.

	Effectifs	Pourcentage
Tracasseries policières	28	25,5
Taxes exagérées	46	41,8
Vol	12	10,9
Mévente	22	20,0
Autres	2	1,8
Total	110	100,0

Source : Notre enquête.

Comme on peut le constater à la lecture du dit tableau, une partie très importante de nos enquêtés se plaignent contre les taxes exagérées et les tracasseries policières.

Tableau N°9 : Nombre des repas pris par jour.

	Effectifs	Pourcentage
1 Repas	7	6,4
2 repas	98	89,1
3 Repas	5	4,5
Total	110	100,0

Source: Notre enquête.

On remarque que bon nombre de nos enquêtés mangeaient au plus deux repas par jour. Seule une petite partie, 4,5% consomment 3 repas par jour.

Tableau N°10 : Constitution du régime alimentaire

	Effectifs	Pourcentage
Viande, Poisson et légume	24	21,8
Haricot et pommes de terre	75	68,2
Poisson	11	10,0
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

La majorité de nos enquêtés soit 68,2% consomment comme repas principal le Haricot et les pommes de terre. Seuls 21,8% consomment de la viande, du poisson et de légume.

Tableau N°11 : Autres commentaires.

	Effectifs	Pourcentage
Nous sommes reconnaissants de l'assistance du CJDBN	5	4,5
Rien à signaler	105	95,5
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Comme on peut le remarquer, 95,5% n'avaient pas d'autres commentaires alors que 4,5% étaient reconnaissants au CJDBN.

Tableau N°12 : Nombre d'enfants en âge de scolarité avant le crédit.

	Effectifs	Pourcentage
Aucun	29	26,4
2	32	29,1
3-4	32	29,1
Plus de 5	17	15,5
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau qu'avant le crédit, nos enquêtés affirment qu'elles avaient moins de 5 enfants en âge de scolarité.

Tableau N°13 : Qui paie les frais scolaires

	Effectifs	Pourcentage
Moi-même	32	29,1
les membres de la famille	30	27,3
Une ONG	48	43,6
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Comme le montre ce tableau, on remarque que seuls 29,1% de nos enquêtés parvenaient eux même à payer les frais de scolarité de leurs enfants. Les autres étaient aidés par les membres de leurs familles ou par des ONG.

Tableau N°14 : Enfants scolarisés avant le crédit

	Effectifs	Pourcentage
Aucun	32	29,1
Deux	63	57,3
plus de 3	15	13,6
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous montre que 57,3% de nos enquêtés scolarisaient deux enfants alors que 29,1% n'en scolarisaient aucun, enfin, 13,3% en scolarisaient plus de 3.

Tableau N°15 : Les raisons de la non-scolarisation des enfants

	Effectifs	Pourcentage
Revenu insuffisant	64	58,2
Nombre d'enfants élevé	31	28,2
Refus des enfants	1	0,9
Priorité donné aux garçons par rapport aux filles	14	12,7
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Les raisons que nous présentent nos enquêtés de la non scolarisation des enfants, la majorité soit 58,2% pointent l'insuffisance du revenu, 28,2% donnent comme raison le nombre élevé des enfants. Ce qui est grave est que 12,7% affirment que c'est parce qu'on donne priorité aux garçons en délaissant les filles.

Tableau N°16 : Si l'enquêté peut prendre en charge les soins de santé des personnes chez lui.

	Effectifs	Pourcentage
OUI	63	57,3
NON	47	42,7
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau que la majorité, soit 57,3% de nos enquêtés affirment prendre en charge les soins de santé de personnes en leurs charges.

Tableau N°17 : Condition de logement

	Effectifs	Pourcentage
Locataire	56	50,9
Dans ma parcelle	10	9,1
Gardien de la parcelle d'autrui	20	18,2
Je vis dans la parcelle familiale	24	21,8
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous renseigne que la majorité, soit 50,9% de nos enquêtés sont locataires, 18,2% gardent des parcelles appartenant aux tiers, 21,8% vivent dans des parcelles familiales et seuls 9,1% vivent dans leurs propres parcelles.

Tableau N°18 : Capacité d'investissement (ou épargne)

	Effectifs	Pourcentage
Objet électro ménager	21	19,1
Vélo	3	2,7
Maison	1	0,9
Autres	85	77,3
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet d'observer que la majorité de nos enquêtés ont investi dans d'autres objets non spécifiés, 19,1% investissent dans les objets électro ménagers et 2,7% affirment avoir investi dans l'achat d'un vélo.

II.6.2.2. Situation sociale des bénéficiaires après le crédit.

Tableau N°19 : Activité menée

	Effectifs	Pourcentage
Friperie	59	53,6
Charbon de bois	34	30,9
Autres	17	15,5
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous montre que la majorité de nos répondants mènent comme activité principale la vente de la friperie alors que 30,9% affirment vendre de la braise et 15,5% vendent d'autres articles divers.

Tableau N°20 : Nombre de personnes prises en charge

	Effectifs	Pourcentage
Aucun	18	16,4
Moins de 3	32	29,1
de 3 à 6	60	54,5
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous montre que la majorité, soit 54,5% ont entre 3 et 6 personnes en charge, 16,4% n'ont personne en charge et 29,1% ont moins de 3 personnes en charge.

Tableau N°21 : Raison du choix de l'activité.

	Effectifs	Pourcentage
Lutter contre la pauvreté	36	32,7
L'activité est rentable	63	57,3
Contribuer au développement de la famille	5	4,5
Arriver à scolariser mes enfants	4	3,6
C'est ce que je sais faire	1	0,9
A cause de mes amis	1	0,9
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau que la majorité, soit 57,3% de nos enquêtés ont choisi ces activités car elles sont rentables et une bonne partie non négligeable les exercent pour lutter contre la pauvreté.

Tableau N°22 : Localisation

	Effectifs	Pourcentage
MARCHE CENTRAL DE VIRUNGA	52	47,3
PETIT MARCHE DE NGANGI	30	27,3
PERIPHERIE	21	19,1
A COTE DE LA MAISON D'HABITATION	6	5,5
AUTRES	1	0,9
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous renseigne que 47,3% vendent leurs produits dans le marché central de Virunga, 27,3% vendent dans le petit marché de Ngangi, 19,1% vendent dans la périphérie, 5,5% le font à côté de leurs maisons et seule une personne, soit 0,9% se débrouille.

Tableau N°23 : Genre des clients

	Effectifs	Pourcentage
Agent de l'Etat	8	7,3
Autres vendeurs	8	7,3
Libéraux	91	82,7
Autres consommateurs	3	2,7
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que 82,7% de clients des enquêtés sont des clients libres, provenant de partout.

Tableau N°24 : Approvisionnement

	Effectifs	Pourcentage
Les fournisseurs de la maison de friperie	74	67,3
Les fournisseurs du charbon de bois	23	20,9
Sur terrain	12	10,9
Autres (les particuliers libéraux)	1	0,9
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous montre que la majorité, soit 67,3% de nos enquêtés s'approvisionnent auprès des fournisseurs des maisons de friperies et 20,9% le font auprès des fournisseurs du charbon de bois.

Tableau N°25 : Fréquence d'approvisionnement

	Effectifs	Pourcentage
Une fois par semaine	81	73,6
Deux fois par semaine	5	4,5
Une fois par mois	24	21,8
Total	110	100,0

Source : Notre enquête.

Ce tableau nous permet de constater que la majorité, soit 73,6% de nos enquêtés s'approvisionnent au moins une fois par semaine, 4,5% le font deux fois par semaine et 21,8% s'approvisionnent une fois par mois.

Tableau N°26 : Revenu hebdomadaire

Tranche de Revenu	Effectifs (N_i)	%	Centre de classe (C_i)	Revenu moyen	$\frac{\sum N_i C_i^2}{N} - \mu^2$	Ecart-type
1 à 10 \$	5	4,5	5,5\$	0,25\$	1,365	26,75 dollars
10 à 50\$	18	16,4	30\$	4,91\$	147,273	
51 à 100\$	62	56,4	75,5\$	45,55\$	3212,868	
101 à 300\$	24	21,8	150,5\$	32,84\$	4941,873	
300 à 500 \$	1	,9	400\$	3,64\$	14,545	
Total	N=110	100,0	-	87,19\$	$\frac{\sum N_i C_i^2}{N} - \mu^2$ = 8317,924 - 7602,0961 = 715,8279	

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que le revenu hebdomadaire de la majorité, soit 56,5% de nos enquêtés après crédit est de 51 à 100 dollars et de 101 à 300 dollars pour 21,8%. Ainsi, ceci nous donne un revenu moyen de 87,19 dollars par semaine avec un Ecart-type de 26,75 dollars.

Tableau N°27 : Contrainte

	Effectifs	Pourcentage
Tracasseries policières	38	34,5
Taxes exagérées	39	35,5
Vol	9	8,2
Mévente	23	20,9
Autres	1	,9
Total	110	100,0

Source : Notre enquête.

La majorité des enquêtés, après réception du crédit éprouvent comme difficultés majeures les tracasseries policières et les taxes exagérées et pour 20,9%, la mévente.

Tableau N°28 : Comment évolue-t-elle

	Effectifs	Pourcentage
Très bien	12	10,9
Bien	78	70,9
Assez bien	20	18,2
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous montre que malgré les difficultés, les activités de la majorité d'enquêtés évoluent bien.

Tableau N°29 : Impact du crédit reçu sur l'activité de l'enquêté

	Effectifs	Pourcentage
Achat d'une parcelle	2	1,8
Scolarisation des enfants	10	9,1
Construction d'une maison	9	8,2
Augmentation de mon capital	61	55,5
Autres	26	23,6
Rien à dire	2	1,8
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau que 55,5% de nos enquêtés affirment que le crédit leurs a permis d'augmenter leurs capitaux, 23,6% disent que le crédit leur a permis d'accéder à d'autres choses sans les préciser. Pour 9,1% celui-ci leur a permis de scolariser leurs enfants, 8,2% ont construit leurs maisons par ces crédits et 1,2% ont eu à acheter des parcelles.

Tableau N°30 : Si l'enquêté a été capable de rembourser le crédit reçu

	Effectifs	Pourcentage
OUI	90	81,8
NON	20	18,2
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous renseigne que la majorité, soit 81,8% de nos enquêtés affirment avoir été capables de rembourser le crédit leur octroyé.

Tableau N°31 : Si oui,

	Effectifs	Pourcentage
1	84	93,3
2	3	3,3
3	3	3,3
Total	90	100,0

Source : Notre enquête

Tableau N°32 : Si non quelles difficultés l'enquêté a rencontré.

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide
Valide	Mévente	5	4,5	25,0
	Vol	8	7,3	40,0
	Diminution du capital	5	4,5	25,0
	Autres problèmes rencontrés	2	1,8	10,0
	Total	20	18,2	100,0
Ceux qui ont dit oui		90	81,8	
Total		110	100,0	

Source : Notre enquête

Pour ceux qui étaient incapables de rembourser le crédit reçu, 40% affirment avoir été victimes du vol, 25% pointent la mévente, d'autres 25% donnent comme raison la diminution du capital et 10% affirment avoir rencontré d'autres problèmes.

Tableau N°33 : Nombre des repas pris par jour

	Effectifs	Pourcentage
1 Repas	4	3,6
2 repas	64	58,2
3 Repas	40	36,4
Plus de 3 Repas	2	1,8
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous renseigne que 58,2% de nos enquêtés mangent deux repas par jour, 36,4% en prennent 3 par jour, 1,8% disent en prendre plus de 3 et seuls 3,6% prennent un repas par jour.

Tableau N°34 : En quoi est constitué son régime alimentaire

	Effectifs	Pourcentage
Viande, Poisson et légume	45	40,9
Haricot et pommes de terre	35	31,8
Poisson	20	18,2
Viande	10	9,1
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que 40,9% de nos enquêtés affirment consommer de la viande, poisson et légumes, 31,8% affirment consommer des haricots et des pommes de terre.

Tableau N°35 : D'autres commentaires

	Effectifs	Pourcentage
Nous remercions le CJDBN	83	75,5
Nous n'avons rien à dire	25	22,7
Que l'Etat nous aide aussi	2	1,8
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau que la majorité, soit 75,5% de nos enquêtés n'ont d'autres commentaires que de remercier le CJDBN pour tout ce qu'il fait pour eux.

Tableau N°36 : Nombre d'enfants en âge de scolarité

	Effectifs	Pourcentage
Aucun	33	30,0
2	32	29,1
3-4	31	28,2
Plus de 5	14	12,7
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau que 30% n'ont aucun enfants en âge de scolarité, 29,1% ont deux enfants en âge de scolarité, 28,2% ont entre 3 et 4 enfants en âge de scolarité et 12,7% de nos enquêtés ont plus de 5 enfants en âge de scolarité.

Tableau N°37 : Qui paie les frais scolaires.

	Effectifs	Pourcentage
Moi-même	57	51,8
Les membres de la famille	10	9,1
Les amis	6	5,5
Une ONG	37	33,6
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau que la majorité, soit 51,8% de nos enquêtés paient eux-mêmes les frais de scolarité de leurs enfants ; 33,6% d'entre eux reçoivent l'appui d'une ONG pour la scolarisation de leurs enfants, d'autres sont aidés par les membres de leurs familles ou leurs amis.

Tableau N°38 : Enfants actuellement scolarisés

	Effectifs	Pourcentage
Aucun	33	30,0
Deux	36	32,7
Plus de 3	41	37,3
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que 37,3% de nos enquêtés scolarisent actuellement plus de 3 enfants, 32,7% scolarisent 2 enfants et 30% ne scolarisent aucun enfant.

Tableau N°39 : Les raisons de la non-scolarisation des enfants

	Effectifs	Pourcentage
Revenu insuffisant	24	21,8
Nombre d'enfants élevé	6	5,5
Refus des enfants	5	4,5
Priorité donnée aux garçons par rapport aux filles	6	5,5
Je ne sais pas	66	60,0
Il n'y en a pas	3	2,7
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau que la majorité de nos enquêtés ne savent pas les raisons de la non-scolarisation des enfants et seuls 21,8% pointent l'insuffisance du revenu.

Tableau N°40 : Conditions de logement.

	Effectifs	Pourcentage
Locataire	51	46,4
Dans ma parcelle	17	15,5
Gardien de la parcelle d'autrui	16	14,5
Je vis dans la parcelle familiale	26	23,6
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau que 46,4% sont locataires, 23,6% vivent dans les parcelles familiales, 14,5% gardent les parcelles de tiers et seuls 15,5% vivent dans leurs propres parcelles.

Tableau N°41 : Si l'enquêté peut prendre en charge les soins de santé des personnes chez lui.

	Effectifs	Pourcentage
Oui	95	86,4
Non	15	13,6
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que la majorité de nos répondants, soit 86,4% sont en mesure de prendre en charge les soins de santé des personnes chez elles.

Tableau N°42 : S'il lui arrive de faire de loisir.

	Effectifs	Pourcentage
Oui	43	39,1
Non	67	60,9
Total	110	100,0

Source: Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que la majorité, soit 60,9% de nos enquêtés n'ont pas de loisirs.

Tableau N°43 : Capacité d'investissement (ou épargne)

	Effectifs	Pourcentage
Objet électro ménager	45	40,9
Vélo	8	7,3
Autres	57	51,8
Total	110	100,0

Source: Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que 40,9% de nos enquêtés investissent par l'achat des objets électro ménagers, 51,8% dans d'autres projets non spécifiés.

Tableau N°44 : Votre objectif en sollicitant le crédit auprès de Don Bosco Ngangi a été atteint.

	Effectifs	Pourcentage
Nullement	69	62,7
Partiellement	18	16,4
Totalement	23	20,9
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet d'observer que la majorité, soit 62,7% de nos enquêtés affirment que leurs objectifs en prenant les crédits du CJDBN n'ont nullement été atteints. Seuls 20,9% affirment avoir atteint totalement leurs objectifs.

Tableau N°45 : Suggestion générale

	Effectifs	Pourcentage
Augmentation du crédit	82	74,5
Une autre chance	13	11,8
Refus d'octroi	11	10,0
Augmenter les jours de l'échéance	4	3,6
Total	110	100,0

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que la majorité, soit 74,5% de nos enquêtés aimeraient que le crédit soit augmenté (majoré).

Tableau N°46 : Suggestion auprès de Don Bosco Ngangi.

	Effectifs	Pourcentage
Octroi nouveau	79	71,8
Augmentation de l'échéance	16	14,5
Voler de ses propres ailes	11	10,0
Une autre chance	4	3,6
Total	110	100,0

Source: Notre enquête

Il résulte de ce tableau que la majorité de nos enquêtés souhaiteraient que le CJDBN octroie de nouveaux crédits, 14,5% souhaiteraient que l'échéance augmente et 3,6% demandent qu'on leur accorde une nouvelle chance.

III.6.3. Test du Khi2

Tableau N°47 : Age de l'enquêté * Votre objectif en sollicitant le crédit auprès de Don Bosco Ngangi a été atteint

			Votre objectif en sollicitant le crédit auprès de Don Bosco Ngangi a été atteint			Total
			Nullement	Partiellement	Totalement	
Age de l'enquêté	MOINS DE 20 ANS	Effectif	5	1	0	6
		%	83,3%	16,7%	0,0%	100,0%
	20 A 29 ANS	Effectif	21	6	3	30
		%	70,0%	20,0%	10,0%	100,0%
	30 A 49 ANS	Effectif	35	9	10	54
		%	64,8%	16,7%	18,5%	100,0%
	50 ANS ET PLUS	Effectif	8	2	10	20
		%	40,0%	10,0%	50,0%	100,0%
Total		Effectif	69	18	23	110
		%	62,7%	16,4%	20,9%	100,0%

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau que à des degrés différents, la majorité de nos enquêtés affirment que leurs objectifs en sollicitant le crédit du CJDBN n'ont nullement été atteints à part ceux qui ont 50 ans et plus dont la moitié affirme avoir atteint totalement leurs objectifs.

Tableau N°48 : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	14,289 ^a	6	0,027
Rapport de vraisemblance	13,929	6	0,030

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que la valeur du Khi2 issue du croisement entre Age de l'enquêté et Votre objectif en sollicitant le crédit auprès de Don Bosco Ngangi a été atteint, nous donne une valeur de 14,289 à 6 degré de liberté et une signification de 0,027 supérieure à 0,1 notre seuil de significativité. Ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse d'indépendance des sous-échantillons. Et partant d'en déduire que l'âge influe sur la satisfaction des objectifs visés.

Tableau N°49 : Sexe de l'enquêté * Votre objectif en sollicitant le crédit auprès de Don Bosco Ngangi a été atteint

		Votre objectif en sollicitant le crédit auprès de Don Bosco Ngangi a été atteint			Total	
		Nullement	Partiellement	Totalement		
Sexe de l'enquêté	MASCULIN	Effectif	10	7	8	25
		%	40,0%	28,0%	32,0%	100,0%
	FEMININ	Effectif	59	11	15	85
		%	69,4%	12,9%	17,6%	100,0%
Total		Effectif	69	18	23	110
		%	62,7%	16,4%	20,9%	100,0%

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que 40% d'hommes enquêtés n'ont nullement vu leurs objectifs atteints, 28% ont vu leurs objectifs satisfaits partiellement, 32% ont vu leurs objectifs satisfaits totalement. Pour nos enquêtés du sexe féminin, la majorité, soit 69,4% n'ont nullement atteint leurs objectifs en recourant au crédit chez Don Bosco Ngangi, 12,9% déclarent les avoir atteints partiellement, seuls 17,6 disent avoir atteint leurs objectifs totalement.

Tableau N°50 : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	7,245 ^a	2	0,027
Rapport de vraisemblance	7,028	2	0,030

Source: Notre enquête

Il ressort de ce tableau que la valeur du Khi-2 qui ressort du croisement des variables sexe et « Votre objectif en sollicitant le crédit auprès de Don Bosco Ngangi a été atteint » est de 7,245 à 2 degré de liberté et une signification de 0,027 inférieure à 0,1 notre seuil de significativité, ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse de dépendance des sous échantillons.

Tableau N°51 : Sexe de l'enquêté * Suggestion auprès de DonBosco Ngangi.

			Suggestion auprès de DonBosco Ngangi				Total
			Octroi nouveau	Augmentation de l'échéance	Voler de ses propres ailes	Une autre chance	
Sexe de l'enquêté	Masculin	Effectif	13	5	5	2	25
		%	52,0%	20,0%	20,0%	8,0%	100,0%
	Féminin	Effectif	66	11	6	2	85
		%	77,6%	12,9%	7,1%	2,4%	100,0%
Total		Effectif	79	16	11	4	110
		%	71,8%	14,5%	10,0%	3,6%	100,0%

Source : Notre enquête.

Ce tableau nous permet de constater que la majorité, soit 52% de nos enquêtés du sexe masculin et 77,9% de ceux du sexe féminin suggère au centre Don Bosco Ngangi l'octroi de nouveau crédit.

Tableau N°52 : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	7,360 ^a	3	0,061
Rapport de vraisemblance	6,683	3	,0083

Source : Notre enquête

Ce tableau nous ressort une valeur de Khi-2 de 7,36 à 3 degré de liberté et une signification de 0,061 inférieure à 0,1 notre seuil de significativité, ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse d'indépendance des sous échantillons. On peut en déduire que le sexe des enquêtés influencent leurs suggestions.

Tableau N°53 : Sexe de l'enquêté * En quoi est constitué son régime alimentaire.

			En quoi est constitué son régime alimentaire				Total
			Viande, Poisson et légume	Haricot et pommes de terre	Poisson	Viande	
Sexe de l'enquêté	Masculin	Effectif	8	11	2	4	25
		%	32,0%	44,0%	8,0%	16,0%	100,0%
	Féminin	Effectif	37	24	18	6	85
		%	43,5%	28,2%	21,2%	7,1%	100,0%
Total		Effectif	45	35	20	10	110
		%	40,9%	31,8%	18,2%	9,1%	100,0%

Source : Notre enquête

La lecture de ce tableau nous permet de constater que : 32% des enquêtés du sexe masculin mangent de la Viande, Poisson et légume alors que 43,5% des enquêtés du sexe féminin, 44% des enquêtés du sexe masculin mangent le Haricot et pommes de terre ainsi que 28,2% des enquêtés du sexe féminin. Ce tableau nous permet de constater que généralement, ce sont les femmes qui mangent bien chez elles que les hommes.

Tableau N°54 : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	5,680 ^a	3	0,128
Rapport de vraisemblance	5,753	3	,0124

Source : Notre enquête

La valeur du Khi-2 issue du croisement des variables Sexe de l'enquête et En quoi est constitué son régime alimentaire est de 5,68 à 3 degré de liberté et une signification de 0,128 supérieure à 0,1 notre seuil de significativité, ce qui nous permet de ne pas rejeter l'hypothèse d'indépendance des sous-échantillons. On peut en déduire qu'il n'y a pas de différence significative dans le régime alimentaire des uns et des autres selon leurs sexes.

Tableau N°55 : Etat civil de l'enquête * S'il lui arrive de faire de loisir.

			S'il lui arrive de faire de loisir		Total
			Oui	Non	
Etat civil de l'enquête	MARIE	Effectif	23	31	54
		%	42,6%	57,4%	100,0%
	CELIBATAIRE	Effectif	12	18	30
		%	40,0%	60,0%	100,0%
	DIVORCE	Effectif	3	12	15
		%	20,0%	80,0%	100,0%
	VEUF(VE)	Effectif	5	6	11
		%	45,5%	54,5%	100,0%
Total		Effectif	43	67	110
		%	39,1%	60,9%	100,0%

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que la majorité des mariés, soit 57,4% n'ont pas de loisir, 60% des célibataires, 80% des divorcés et 54,5% des veufs ou veuves.

Tableau N°56 : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	2,772 ^a	3	0,428

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que la valeur du Khi2 issue du croisement entre l'état civil et avoir de loisir nous donne une valeur de 2,772 à 3 degré de liberté et une signification de 0,428 supérieure à 0,1 notre seuil de significativité. Ce qui nous permet de ne pas rejeter l'hypothèse d'indépendance des sous-échantillons. On peut en déduire que l'état civil n'influe pas sur le fait d'avoir ou non de loisir.

Tableau N°57 : Commune de résidence de l'enquête Conditions de logement

			Conditions de logement				Total
			Locataire	Dans ma parcelle	Gardien de la parcelle d'autrui	Je vis dans la parcelle familiale	
Commune de résidence de l'enquête	GOMA	Effectif	10	6	5	6	27
		%	37,0%	22,2%	18,5%	22,2%	100,0%
	KARISIMBI	Effectif	41	11	11	20	83
		%	49,4%	13,3%	13,3%	24,1%	100,0%
Total		Effectif	51	17	16	26	110
		%	46,4%	15,5%	14,5%	23,6%	100,0%

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que 49,4% de nos enquêtés provenant de la commune de Karisimbi sont locataire contre 37% de ceux de la commune de Goma.

Tableau N°58 : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	2,150 ^a	3	0,542
Rapport de vraisemblance	2,082	3	0,556

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que la valeur du Khi2 issue du croisement entre les variables commune de provenance et conditions de logement est de 2,15 à 3 degré de liberté et une signification de 0,542 supérieure à 0,1 notre seuil de significativité ; ce qui nous permet d'affirmer que la commune de résidence n'influence pas significativement les conditions de logement de nos enquêtés.

Tableau N°59 : Commune de résidence de l'enquêté * S'il lui arrive de faire de loisir

			S'il lui arrive de faire de loisir		Total
			Oui	Non	
Commune de résidence de l'enquêté	GOMA	Effectif	15	12	27
		%	55,6%	44,4%	100,0%
	KARISIMBI	Effectif	28	55	83
		%	33,7%	66,3%	100,0%
Total		Effectif	43	67	110
		%	39,1%	60,9%	100,0%

Source : Notre enquête

Ce tableau nous permet de constater que la majorité de nos enquêtés de la commune de Goma, soit 55,6% affirment avoir de loisir alors que la majorité, soit 66,3% de ceux de la commune de Karisimbi affirment n'avoir pas de loisir.

Tableau N°60 : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	4,074 ^a	1	0,044
Correction pour la continuité ^b	3,209	1	0,073

Source: Notre enquête

Il ressort de ce tableau que le croisement des variables commune de résidence et avoir de loisir nous donnent une valeur de Khi-2 de 4,074 à un degré de liberté et une signification de 0,044 inférieure à 0,1 notre seuil de significativité, on peut rejeter l'hypothèse de dépendance des sous-échantillons et par là en déduire que la commune de résidence influe sur le fait d'avoir ou non de loisir.

Tableau N°61 : Commune de résidence de l'enquêté Suggestion auprès de Don Bosco Ngangi

			Suggestion auprès de Don Bosco Ngangi				Total
			Octroi nouveau	Augmentation de l'échéance	Voler de ses propres ailes	Une autre chance	
Commune de résidence de l'enquêté	GOMA	Effectif	16	5	3	3	27
		%	59,3%	18,5%	11,1%	11,1%	100,0%
	KARISIMBI	Effectif	63	11	8	1	83
		%	75,9%	13,3%	9,6%	1,2%	100,0%
Total		Effectif	79	16	11	4	110
		%	71,8%	14,5%	10,0%	3,6%	100,0%

Source : Notre enquête.

Il ressort de ce tableau que la majorité, soit 59,3% de nos enquêtés résidents dans la commune Goma demandent l'octroi de nouveaux crédits contre 75,9% de nos enquêtés de la commune de Karisimbi.

Tableau N°62 : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	6,716 ^a	3	0,082
Rapport de vraisemblance	5,724	3	0,126

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau que la valeur du Khi2 issue du croisement des variables commune et Suggestion auprès de Don Bosco Ngangi est de 6,716 à 3 degré de liberté et une signification de 0,082 inférieure à 0,1 notre seuil de significativité ; ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse de dépendance des sous-échantillons et partant d'en déduire que la commune de résidence influe sur les suggestions des enquêtés.

Tableau N°63 : Commune de résidence de l'enquêté * Si l'enquêté a été capable de rembourser le crédit reçu

			Si l'enquêté a été capable de rembourser le crédit reçu			Total
			OUI	NON	5	
Commune de résidence de l'enquêté	GOMA	Effectif	18	8	1	27
		%	66,7%	29,6%	3,7%	100,0%
	KARISIMBI	Effectif	72	11	0	83
		%	86,7%	13,3%	,0%	100,0%
Total		Effectif	90	19	1	110
		%	81,8%	17,3%	,9%	100,0%

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau qu'à de différents niveaux, la majorité, soit 66,7% de nos enquêtés de la commune de Goma disent être capables de rembourser alors que 86,7% des enquêtés de la commune de Karisimbi sont capables de rembourser le crédit.

Tableau N°64 : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	7,241 ^a	2	0,027
Rapport de vraisemblance	6,667	2	0,036

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau que la valeur du Khi2 issue du croisement des variables commune et Si l'enquêté a été capable de rembourser le crédit reçu est de 7,241 à 2 degré de liberté et une signification de 0,027 inférieure à 0,1 notre seuil de significativité ; ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse de dépendance des sous-échantillons et partant d'en déduire que la Commune de résidence influe sur les suggestions des enquêtés.

Tableau N°65 : Activité de l'enquêté * S'il lui arrive de faire de loisir

			S'il lui arrive de faire de loisir		Total
			Oui	Non	
Activité de l'enquêté	FRIPERIE	Effectif	34	33	67
		%	50,7%	49,3%	100,0%
	CHARBON DE BOIS	Effectif	8	32	40
		%	20,0%	80,0%	100,0%
	Autres	Effectif	1	2	3
		%	33,3%	66,7%	100,0%
Total		Effectif	43	67	110
		%	39,1%	60,9%	100,0%

Source : Notre enquête

Il ressort de ce tableau que la majorité de nos enquêtés soit 50,7% qui vendent de la friperie arrivent à faire de loisir, 80% de ceux qui vendent le charbon de bois n'arrivent pas à avoir de loisir ainsi que 66,7% de ceux qui exercent d'autres activités.

Tableau N°66 : Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	9,987 ^a	2	0,007
Rapport de vraisemblance	10,496	2	0,005

Source: Notre enquête

Il ressort de ce tableau que la valeur du Khi2 issue du croisement des variables activité et avoir de loisir est de 9,987 à 2 degré de liberté et une signification de 0,007 inférieure à 0,1 notre seuil de significativité ; ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse de dépendance des sous-échantillons et partant d'en déduire que l'activité de l'enquêté influe sur le fait d'avoir ou non de loisir.

II.6. INTERPRETATION DES RESULTATS DU SONDRAGE

Avant le crédit, le tableau N°7 nous permet de constater que la majorité de nos répondants soit 53,6% avaient avant de recevoir le crédit un revenu situé entre 10 et 50 dollars

US, 30% avaient entre 51 et 100 dollars, 13,6% avaient un revenu de 10 dollars par semaine et seul 2,7% avaient un revenu de 101 à 300 dollars par semaine. Ce qui donne après calculs, *un revenu hebdomadaire moyen de 44,96 dollars avec un Ecart-type de 35,66 dollars.*

Après le crédit, le tableau N°26 nous permet de constater que le revenu hebdomadaire de la majorité, soit 56,5% de nos enquêtés après crédit est de 51 à 100 dollars et de 101 à 300 dollars pour 21,8%. *Ce qui nous donne un revenu moyen de 87,19 dollars par semaine avec un Ecart-type de 26,75 dollars.*

Pour tester si les deux revenus moyens sont significativement différents, nous allons partir des hypothèses suivantes :

H0 : Le revenu hebdomadaire avant réception du crédit égale au revenu après avoir bénéficié du crédit.

H1 : Le revenu hebdomadaire avant réception du crédit est différent du revenu après avoir bénéficié du crédit

Sous H0, les deux moyennes étant égales,

$$\sigma = \sqrt{\frac{N_1 \times S_1^2 + N_2 \times S_2^2}{N_1 + N_2 - 2}} = \sqrt{\frac{110 \times 35,66^2 + 110 \times 26,75^2}{110 + 110 - 2}}$$
$$= \sqrt{\frac{139879,916 + 78711,875}{218}} = 31,7$$

$$t_{calculé} = \frac{X_1 - X_2}{\sigma \sqrt{\frac{1}{N_1} + \frac{1}{N_2}}} = \frac{44,96 - 87,19}{31,7 \sqrt{\frac{1}{110} + \frac{1}{110}}} = -10,2$$

Etant donné que nous avons choisi un seuil de 90%, t de la table est de -1,65 ; comme -10,2 est inférieure à notre seuil de signification, nous pouvons affirmer que le revenu après crédit est significativement différent du revenu avant crédit. Comme le revenu hebdomadaire moyen après crédit est supérieur au revenu hebdomadaire moyen avant crédit, nous pouvons affirmer que l'économie de nos enquêtés s'est significativement améliorée.

Au tableau N°29, nous constatons que 55,5% de nos enquêtés affirment que le crédit leurs a permis d'augmenter leurs capitaux, 23,6% disent que le crédit leurs a permis d'accéder à d'autres choses sans les préciser. Pour 9,1%, celui-ci leur a permis de scolariser leurs enfants, 8,2% ont construit leurs maisons par ces crédits et 1,2% ont eu à acheter des parcelles.

En outre, les tableaux N°9 et 10 nous permettent de constater que 89,1% de nos enquêtés mangeaient au plus deux repas par jour. La majorité de nos enquêtés soit 68,2% consomment comme repas principal le Haricot et les pommes de terre. Seuls 21,8% consomment de la viande, du poisson et de légume. Après avoir bénéficié du crédit les tableaux N°33 et 34 nous permettent de constater une nette amélioration, du fait que 58,2% de nos enquêtés mangent deux repas par jour, 36,4% en prennent 3 par jour, 1,8% disent en prendre plus de 3 et seuls 3,6% prennent un repas par jour. En outre, on peut constater que 40,9% de nos enquêtés affirment consommer de la viande, poisson et légumes et seuls 31,8% affirment consommer principalement des haricots aux pommes de terre.

Au tableau N°13, on remarque que seuls 29,1% de nos enquêtés parvenaient eux-mêmes à payer les frais de scolarité de leurs enfants. Les autres étaient aidés par les membres de leurs familles ou par des ONG. Alors qu'après avoir bénéficié du crédit, la majorité, soit 51,8% de nos enquêtés paient eux-mêmes les frais de scolarité de leurs enfants. Cependant, on remarque que la majorité des enquêtés n'ont pas le temps de faire le loisir vu les tests de Khi-2 nous permettant de constater que la commune de résidence et l'activité entreprise influent sur le loisir ; ce qui, du reste, nous permet de confirmer nos deux premières hypothèses.

Le tableau n°30 nous renseigne que la majorité, soit 81,8% de nos enquêtés affirment avoir été capables de rembourser le crédit leur octroyé. Mais au tableau n°45 nous pouvons constater que la majorité, soit 74,5% de nos enquêtés aimeraient que le crédit soit augmenté (majoré). Au tableau n°46 la majorité de nos enquêtés souhaiteraient que le CJDBN octroie de nouveaux crédits, 14,5% souhaiteraient que l'échéance augmente et 3,6% demandent qu'on leur accorde une nouvelle chance. Ceci nous permet de confirmer notre troisième hypothèse.

II.7. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES ACTIVITES DU SERVICE DE MICRO CREDIT DE DON BOSCO NGANGI.

II.7.1. NECESSITE DU PROGRAMME

Un programme est un plan détaillé. C'est un écrit destiné à faire connaître les détails d'une activité. C'est un ensemble d'instructions et d'informations nécessaires à l'exécution

d'opérations déterminées. En d'autres termes, nous pouvons dire qu'un programme est un ensemble de projets organisés ayant un objectif prévu, limité dans le temps et dans l'espace²⁹.

Dans le domaine du développement (le domaine qui nous intéresse), le programme se définit en grosso modo comme un ensemble de projets opérationnels et distincts concourant à la réalisation d'un objectif global.

On définit communément le projet comme un ensemble d'objectifs à atteindre en un temps donné mais cette définition est un peu généraliste et se voit quelques fois divergente des objectifs et surtout du domaine dans lequel on se situe.

Il ressort de ces définitions que le programme est un grand axe de développement qui, pour sa réalisation, implique plus ou moins un grand nombre de secteurs distincts ; d'où, la nécessité d'opter pour une stratégie consistant en un ensemble de petites interventions opérationnelles et cohérentes contribuant par leurs finalités à la réalisation de l'objectif global (cet objectif global peut être l'alphabétisation, la sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté, etc.).

Les résultats de nos investigations sur terrain ont montré non seulement le bien fondé du microcrédit pour la résolution du problème de pauvreté des ménages mais également le rôle de ceux qui œuvrent dans le secteur informel notamment les femmes qui cherchent par tous les moyens à sortir du gouffre de la pauvreté. La lutte contre la pauvreté n'est pas un problème des ménages mais elle nécessite l'implication de tous et surtout des ONG tant nationaux qu'internationaux mais également de l'Etat.

Ainsi, notre programme poursuit entre autres objectifs de :

- ❖ Former les bénéficiaires sur la gestion du petit commerce des produits vivriers et dans la mise en place des micro-entreprises dans la ville de Goma ;
- ❖ Consolider la cohésion entre membres des groupes solidaires en vue d'une entraide efficace dans le groupe.

²⁹ KASUKU KAHUYEGE JP, Notes de cours de planification régionale, cours inédit, L1 – L2 GD, 2010, 2011

II.7.2. LES GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

Domaine	Secteur	Projet	Objectif	Bénéficiaire	Indicateur
Social	Education	Alphabétisation des bénéficiaires des microcrédits analphabètes.	Lutter contre l'analphabétisme des bénéficiaires des microcrédits.	Les parents des démunis et ceux des enfants encadrés dans le CJDBN	95% des hommes et femmes analphabètes encadrés savent lire et écrire
		Apprentissage des métiers	Former les femmes en métiers	Les parents des démunis et ceux des enfants encadrés dans le CJDBN	95% des femmes encadrées exploitent les métiers appris
		Scolarisation des enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les charges des démunis ; - Diminuer le taux de déversement des enfants à la rue ; - Contribuer à l'éducation des enfants des bénéficiaires des microcrédits 	Les enfants en âge de scolarité des bénéficiaires des microcrédits	100% des enfants en âge de scolarité des bénéficiaires des microcrédits sont scolarisés
	Santé	Initiation d'une mutuelle de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Donner les soins de santé primaire ; - Améliorer la santé des bénéficiaires des microcrédits. 	Bénéficiaires des micros crédits et la population de la ville de Goma	<ul style="list-style-type: none"> - 95% des encadrés sont en bonne santé ; - 95% des femmes encadrées.
Economique	Crédit	Octroi des microcrédits	Améliorer les activités des bénéficiaires	Bénéficiaires des micros crédits	100% des bénéficiaires des microcrédits
		Formation en gestion des microcrédits	Améliorer les activités des bénéficiaires	Bénéficiaires des micros crédits	100% des bénéficiaires des microcrédits

II.7.3. LES OPORTUNITES D'EXECUTION DU PROGRAMME

Ce programme bénéficie non seulement des opportunités offertes par la Province mais également par le fait que l'Est de la RDC constitue une préoccupation majeure dans la recherche de la paix et dans tout le pays.

Ainsi, la présence de plusieurs ONG tant nationales, internationales qu'Onusiennes à l'instar du PNUD sont des atouts majeurs dans le soutien aux activités de lutte contre la pauvreté. En plus, la présence dans la ville de Goma des institutions de micro-finance est aussi un atout majeur dans la réussite de ce programme du fait que celles-ci sont spécialisées dans les activités d'octroi des crédits notamment aux démunis.

II.7.4. LES DIFFERENTS ACTEURS DU PROGRAMME

Ce programme connaîtra la participation de principaux acteurs suivants :

- **La population cible** constituée des hommes et femmes démunis, leurs enfants ainsi que les différentes personnes qui dépendent d'eux ;
- **Le Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi** qui s'occupera de l'opérationnalisation des projets et du recrutement des cas ;
- **L'Etat congolais** dans le sens où celui-ci devra soutenir les démunis mais également rendre effectif la gratuité de l'enseignement mais aussi créer de l'emploi aux parents des « maibobo ». En plus, celui-ci devrait mettre sur pied un système d'assistance social aux familles en crise ;
- **Les IMF** qui sont des acteurs majeurs car elles fourniront les microcrédits dont les bénéficiaires ont besoins et l'encadrement techniques y afférentes ;
- **Les ONG internationales et les agences onusiennes telle que le PNUD**, en tant que bailleurs des fonds, elles sont des acteurs de premier plan pour la réussite de ce dit projet.

II.7.5. HYPOTHESES RISQUES ET FLEXIBILITE DU PROGRAMME.

Pour que ce programme soit viable et réponde aux attentes de la population cible, il faudra tenir compte des éléments ci-dessous pour sa réussite.

Risques :

- Que les conditions sécuritaires soient réunies et qu'il n'y ait pas de guerre ;

- Qu'il n'y ait pas d'éruption volcanique ou d'autres catastrophes naturelles ;
- Que le financement soit disponible aux conditions négociées et/ou qu'il ne soit pas détourné ;
- Que les ressources humaines qualifiées et compétentes soient disponibles et que la population cible collabore avec le projet ;

Hypothèses :

- Que les matériels et matériaux soient disponibles sur place ;
- Que les autorités politico-administratives collaborent avec les projets du programme ;
- Que les IMF collaborent avec le programme ;
- Que le centre des jeunes Don Bosco Ngangi soit à la hauteur des tâches qui seront les siennes.

Flexibilité :

- L'Etat doit prendre en charge le droit et les conditions des ménages en difficultés ;
- Que l'Etat crée des emplois et par là diminuer la vulnérabilité des ménages ;
- Que l'Etat rende effective la gratuité de l'enseignement notamment primaire et par là diminuer les charges que supportent les pauvres ;
- Que l'Etat diminue les tracasseries et les taxes pour que les gens de gagne-petit se retrouvent et se prennent en charge ;
- Que l'Etat paie bien et à temps ses fonctionnaires ;
- Que Don Bosco mette en place un programme de lobbying auprès du Gouvernement local afin d'exempter de toute taxe les activités des bénéficiaires de prêt pour la première année de leurs activités.

CONCLUSION

Au terme de ce mémoire portant sur le Microcrédit et amélioration de la situation socio-économique de la population du Nord- Kivu ; Cas du Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi de 2007-2012, nous sommes parti des questions suivantes :

- Le microcrédit reçu de CDBN aurait-il permis aux bénéficiaires d'améliorer leurs conditions de vie ?
- En termes d'impact significatif, quels seraient les aspects influencés positivement ?
- La population cible a-t-elle était capable de rembourser le microcrédit pris ? Si oui, que souhaiterait-elle en plus ? Si non, que faire pour que celle-ci soit plus performante ?

Eu égard à ce qui précède, nous avons émis les hypothèses selon lesquelles :

- Nous pensons que le crédit accordé par le Centre des jeunes Don Bosco Ngangi aux bénéficiaires améliorerait significativement les conditions de vie socio-économiques des bénéficiaires ;
- Les aspects de la vie des bénéficiaires fortement influencés seraient : l'école, la nutrition, le loyer, la santé, ... Cependant, nous pensons qu'il n'aurait pas de temps pour leur loisir ;
- La population cible dans sa majorité aurait été capable de rembourser le microcrédit pris mais elle souhaiterait bénéficier de l'augmentation de la somme octroyée pour rendre plus performantes les activités exercées. Ceux qui n'auraient pas été capables de rembourser aimeraient que le CJDBN leur accorde une nouvelle chance.

Nous ayant servi de la méthode statistique, notamment inductive ; sur base des résultats du sondage effectué auprès des bénéficiaires des microcrédits du CJDBN, nous avons abouti aux résultats suivants :

Avant le crédit, le tableau N°7 nous permet de constater que la majorité de nos répondants soit 53,6% avaient avant de recevoir le crédit un revenu situé entre 10 et 50 dollars

US, 30% avaient entre 51 et 100 dollars, 13,6% avaient un revenu de 10 dollars par semaine et seul 2,7% avaient un revenu de 101 à 300 dollars par semaine. Ce qui donne après calculs, *un revenu hebdomadaire moyen de 44,96 dollars avec un Ecart-type de 35,66 dollars.*

Après le crédit, le tableau N°26 nous permet de constater que le revenu hebdomadaire de la majorité, soit 56,5% de nos enquêtés après crédit est de 51 à 100 dollars et de 101 à 300 dollars pour 21,8%. *Ce qui nous donne un revenu moyen de 87,19 dollars par semaine avec un Ecart-type de 26,75 dollars.*

Pour tester si les deux revenus moyens sont significativement différents, nous sommes parti des hypothèses suivantes :

- H0 : Le revenu hebdomadaire avant réception du crédit égal au revenu après avoir bénéficié du crédit ;
- H1 : Le revenu hebdomadaire avant réception du crédit est différent du revenu après avoir bénéficié du crédit

Sous H0, les deux moyennes étant égales, nous avons trouvé un T calculé de -10,2.

Etant donné que nous avons choisi un seuil de 90%, t de la table est de -1,65 ; comme -10,2 est inférieure à notre seuil de signification, nous pouvons affirmer que le revenu après crédit est significativement différent du revenu avant crédit.

Comme le revenu hebdomadaire moyen après crédit est supérieur au revenu hebdomadaire moyen avant crédit, nous pouvons affirmer que l'économie de nos enquêtés s'est significativement améliorée. Au tableau N°29, nous constatons que 55,5% de nos enquêtés affirment que le crédit leurs a permis d'augmenter leurs capitaux, 23,6% disent que le crédit leurs a permis d'accéder à d'autres choses sans les préciser.

Pour 9,1%, celui-ci leur a permis de scolariser leurs enfants, 8,2% ont construit leurs maisons par ces crédits et 1,2% ont eu à acheter des parcelles. En outre, les tableaux N°9 et 10 nous permettent de constater que 89,1% de nos enquêtés mangeaient au plus deux repas par jour. La majorité de nos enquêtés soit 68,2% consomment comme repas principal le Haricot et les pommes de terre. Seuls 21,8% consomment de la viande, du poisson et de légume.

Après avoir bénéficié du crédit, les tableaux N°33 et 34 nous permettent de constater une nette amélioration du fait que 58,2% de nos enquêtés mangent deux repas par jour, 36,4% en prennent 3 par jour, 1,8% disent en prendre plus de 3 et seuls 3,6% prennent un repas par jour. En outre, on peut constater que 40,9% de nos enquêtés affirment consommer de la viande, poisson et légumes et seuls 31,8% affirment consommer principalement des haricots aux pommes de terre. Au tableau N°13, on remarque que seuls 29,1% de nos enquêtés parvenaient eux-mêmes à payer les frais de scolarité de leurs enfants. Les autres étaient aidés par les membres de leurs familles ou par des ONG. Alors qu'après avoir bénéficié du crédit, la majorité, soit 51,8% de nos enquêtés paient eux-mêmes les frais de scolarité de leurs enfants.

Cependant, on remarque que la majorité des enquêtés n'ont pas le temps de faire de loisirs vu les tests de Khi2 nous permettent de constater que la commune de résidence et l'activité entreprise influent sur le loisir. Ce qui du reste nous permet de confirmer nos deux premières hypothèses.

Le tableau N°30 nous renseigne que la majorité, soit 81,8% de nos enquêtés affirment avoir été capables de rembourser le crédit leur octroyé. Mais au tableau N°45, nous pouvons constater que la majorité, soit 74,5% de nos enquêtés aimeraient que le crédit soit augmenté (majoré).

Au tableau N°46, la majorité de nos enquêtés souhaiteraient que le CJDBN octroie de nouveaux crédits, 14,5% souhaiteraient que l'échéance augmente et 3,6% demandent qu'on leur accorde une nouvelle chance. Ceci nous permet de confirmer notre troisième hypothèse.

Nous avons terminé notre étude en proposant un programme de renforcement des activités du service de microcrédit du Centre des Jeunes Don Bosco Ngangi.

N'étant qu'une œuvre humaine, nous demandons l'indulgence de nos lecteurs pour toutes les imperfections qu'ils pourront y trouver.

BIBLIOGRAPHIE

A. Ouvrages

1. Direction Générale du développement de la C.E Micro-finance : Orientation méthodologique, 1998 ;
2. Gaylard Goulet, *le microcrédit en Indonésie : la réussite d'un modèle ou l'échec d'une utopie*, Karthala, 2002 ;
3. Hernado de Soto, *le Mystère du capital : pourquoi le capitalisme triomphe en occident et échoue partout ailleurs*, Flamorion, 2005 ;
4. Isabelle Guerin, Kanala Marius-Gnanon, Thierry Pairault, Jean Michel, Servet, *Le microcrédit en Asie : entre la tradition et l'innovation*, Karthala, 2005 ;
5. ISIG : Rapport d'analyse d'étude globale sur la situation des ménages dans la ville de Goma après l'éruption volcanique du 17 Janvier 2002 ;
6. Jacques Ahali et Yann ARTHURRS-Bertrand, *voyage au cœur d'une révolution : la micro finance contre la pauvreté*, éd. J.C Lattès, 2007 ;
7. Maria Nowak, *on ne prête qu'aux riches*, Jean Claude Lattès, 2005 ;
8. Muhammad Yunus *vers le monde sans pauvreté*, Jean Claude Lattès, 2007, 1^{ère} éd, 1997 ;
9. Op. Cit, le livre de Zeller et Meyer, *le triangle de la micro finance, ciblage des pauvres, viabilité* 2002 ;
10. Patience MPANZU BALOMBA, *Microfinance en Republique Democratique du Congo: Cas du site maraîcher de N'djili/CECOMAF à Kinshasa*, FUSAGx et UCL, 2005
11. Sebasthier Boyé, Jeremy Hajdenberg, Christine Poursat, *le guide de la micro finance* Eyrolles, 2006 ;
12. Stuart Ruthhérford, *comment les pauvres gèrent leur argent ?* Gret/Karthala, 2002 ;
13. Virginie-Bouyssoi, *séminaire sur la microfinance* : PNUD-UNOPS, Kisangani, 2003 ;
14. Yves Fournier et Dominique Gentil, *les paysans peuvent-ils devenir banquiers ?* Syros, 1993 ;

B. COURS ET SEMINAIRES

1. BALEMBA L., *Cours des méthodes de recherche scientifique*, inédit, 2006 ;
2. BUGANDWA MUNGUAKONKWA, *Séminaire de méthodologie : Démarche causale en Sciences sociales*, inédit, ISIG Goma, 2011 ;
3. Don Bosco Ngangi, Goma, Rapport d'évaluation du projet Unicef, 2006 ;
4. EUPHRARIM BALOLEBWAMI, *Cours du secteur informel*, inédit, ISIG, Goma, 2003 ;
5. KASUKU KAVUYAGE JP., Notes de cours de Planification régionale, inédit, L1-L2, 2010-2011 ;
6. KAYAYE ADAM ABAKAR, *Impact socio-économique du microcrédit*, Mémoire inédit, Université de N'gaoundere, Cameroun, 2007 ;
7. KIMANUKA C., *Cours de statistique descriptive G1*, inédit, ISIG Goma, 1999 ;
8. RURIHO KIBAMBAZI F., *Cours des méthodes de recherche scientifique*, 2006 ;
9. Statut du service de prêt du Centre des Jeunes Dons Bosco Ngangi.

C. ENCYCLOPEDIE

1. Dictionnaire, Encarta 2009 ;
2. Larousse, Dictionnaire Encyclopédique illustré, Paris, 2002 ;
3. Larousse Encyclopédie de la langue française.

D. ARTICLES

1. Y.F. ODIA et ALI, *Religion, capital social et réduction de la pauvreté au Cameroun : le cas de la Ville de Yaoundé*, Mai 2006.

TABLE DES MATIERES

IN MEMORIAM.....	I
DEDICACE	I
REMERCIEMENTS.....	II
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
INTRODUCTION.....	- 1 -
0.1. ETAT DE LA QUESTION.....	- 1 -
0.2. PROBLEMATIQUE	- 2 -
0.3. HYPOTHESES DU TRAVAIL	- 3 -
0.4. CHOIX ET INTERET DU SUJET	- 4 -
0.5. METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE.....	- 4 -
5.1. METHODES UTILISEES	- 4 -
5.2. LES TECHNIQUE UTILISEES	- 5 -
0.6. OBJECTIFS DU TRAVAIL.....	- 5 -
<i>L'objectif global</i>	- 5 -
<i>L'objectif spécifique</i>	- 5 -
0.7 DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE DU SUJET.....	- 5 -
0.8 LES CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES	- 6 -
0.9 SUBDIVISION SOMMAIRE DU TRAVAIL	- 6 -
CHAPITRE I. APPROCHE CONCEPTUELLE REVUE DE LA LITTERATURE SUR LE MICROCREDIT, LE SECTEUR INFORMEL ET PRESENTATION DU CJDBN.	- 7 -
I.1 DEFINITION DES CONCEPTS	- 7 -
I.2 HISTORIQUE DU MICROCREDIT.....	- 9 -
I.3. OBJECTIF DU MICROCRÉDIT.....	- 12 -
I.4. CARACTÉRISTIQUES DU MICROCRÉDIT.	- 13 -
I.5. LA TYPOLOGIE DES INSTITUTIONS DE MICROCRÉDITS.....	- 15 -
<i>I.5.1. Les institutions financières formelles</i>	- 15 -

I.5.2. <i>Les institutions financières informelles</i>	- 15 -
I.6. LES FONDEMENT DE LA MICRO-FINANCE.....	- 16 -
I.6.1. <i>La micro – finance qu’est – ce que c’est ?</i>	- 16 -
I.6.2. <i>Evolution de la micro – finance.</i>	- 17 -
I.6.3. <i>La micro – finance n’est pas de l’humanitaire</i>	- 17 -
I.6.4. <i>Les services offerts par la micro – finance.</i>	- 18 -
I.7. LES MODES ET MÉCANISMES DE FINANCEMENT.....	- 20 -
I.7.1. <i>Caisse solidaire de développement (CSD).</i>	- 21 -
I.7.2. <i>Montage de projet</i>	- 21 -
I.7.3. <i>Modalités de financement</i>	- 21 -
I.7.4. <i>Fonctionnement de la caisse solidaire de développement.</i>	- 21 -
I.8 HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA MICROFINANCE EN RDC	- 22 -
I.8.1. <i>De la période coloniale à 1970</i>	- 22 -
I.8.2. <i>De 1970 à 1990.</i>	- 22 -
I.8.3. <i>De 1990 à nos jours.</i>	- 23 -
I.8.4. <i>Situation actuelle de la microfinance en RDC.</i>	- 24 -
I.8.5 <i>Contraintes à l’expansion du secteur de la microfinance en RD Congo.</i>	- 25 -
I.8.6. <i>Axes stratégiques et objectifs à atteindre pour l’expansion du secteur de la micro finance au Congo.</i>	- 27 -
I.9. LE SECTEUR INFORMEL.....	- 28 -
I.9.1. <i>Définition et historique</i>	- 28 -
I.9.2. <i>Caractéristiques</i>	- 29 -
I.9.3. <i>Aspect Positif et Négatif du Secteur informel.</i>	- 30 -
I.10. PRESENTATION DU CENTRE DON BOSCO NGANGI.....	- 31 -
I.10.1 <i>Dénomination</i>	- 31 -
I.10.2. <i>Situation géographique.</i>	- 31 -
I.10.3. <i>Statut juridique.</i>	- 31 -
I.10.4 <i>Objectif de l’institution</i>	- 31 -
I.10.5. <i>Historique.</i>	- 32 -
I.10.6 <i>ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT</i>	34
I.10.7 <i>Fonctionnement.</i>	- 35 -
I.10.11. <i>Resources de l’institution</i>	- 36 -

<i>I.10.12. Réalisation du centre.....</i>	<i>- 37 -</i>
<i>I.10.13. Difficultés rencontrées au centre.</i>	<i>- 37 -</i>
<i>I.10.14. Projet d'avenir.</i>	<i>- 38 -</i>
CHAPITRE II. PRESENTATION DES RESULTATS ET ANALYSE DES DONNEES DU SONDAGE.....	- 39 -
III.1. OBJET DE L'ENQUETE	- 39 -
III.2. POPULATION CONCERNEE.	- 39 -
III.3. LE PROCEDE DE L'ECHANTILLONAGE	- 39 -
III.4. L'ECHANTILLON.	- 40 -
III.5. LE QUESTIONNAIRE ET SON ADMINISTRATION.	- 40 -
<i>Tableau N°1 : Présentation des réponses des enquêtés au questionnaire leur soumis.....</i>	<i>- 41 -</i>
III.6. LE DEPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE.	- 41 -
<i>II.6.2. Résultats des réponses aux questions de nos enquêtés</i>	<i>- 44 -</i>
II.6. INTERPRETATION DES RESULTATS DU SONDAGE	- 73 -
II.7. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES ACTIVITES DU SERVICE DE MICRO CREDIT DE DON BOSCO NGANGI	- 75 -
<i>II.7.1. NECESSITE DU PROGRAMME.....</i>	<i>- 75 -</i>
<i>II.7.2. LES GRANDES LIGNES DU PROGRAMME.....</i>	<i>77</i>
<i>II.7.3. LES OPORTUNITES D'EXECUTION DU PROGRAMME</i>	<i>- 78 -</i>
<i>II.7.4. LES DIFFERENTS ACTEURS DU PROGRAMME.....</i>	<i>- 78 -</i>
<i>II.7.5. HYPOTHESES RISQUES ET FLEXIBILITE DU PROGRAMME.</i>	<i>- 78 -</i>
CONCLUSION	- 80 -
BIBLIOGRAPHIE.....	- 83 -
TABLE DES MATIERES.....	- 85 -
ANNEXES	

A

ANNEXE

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

I. IDENTITE DU MEMBRE

1. Age

- a. Moins de 20 ans
- b. De 20 à 29 ans
- c. De 30 à 49 ans
- d. 50 ans au plus

2. Sexe

- a. Masculin
- b. Féminin

3. Etat civil

- a. Marié
- b. Célibataire
- c. Divorcé
- d. Veuf

4. Adresse de l'enquêté

- a. Commune de Goma
- b. Commune de Karisimbi

II. SITUATION SOCIALE DU BENEFICIAIRE AVANT LE CREDIT

1. Activité menée

- a. Vente de poisson
- b. Vente des denrées alimentaires
- c. Vente des boissons locales
- d. Vente de braise
- e. Vente de la farine
- f. Autres activités (à préciser) :

2. Nombre de personnes prises en charge

- a. Aucun
- b. Moins de trois
-

c. De trois à six

• **CAPACITE NUTRITIONNELLE**

3. **Combien de repas prenez-vous par jour ?**

- a. Un repas
- b. Deux repas
- c. Trois repas
- d. Plus de trois

4. **A quoi était constitué votre régime alimentaire ?**

- a. Viande+poisson+légumes
- b. Haricot+Pommes de terre
- c. Poisson
- d. Viande
- e. Autres (à préciser) :

5. **Avez-vous d'autres commentaires**

.....

.....

• **SCOLARITE**

6. **Nombre d'enfants en âge de scolarité**

- a. Aucun
- b. Deux (2)
- c. Trois (3) à quatre (4)
- d. Cinq (5) au plus

7. **Enfants scolarisés avant le crédit**

- a. Aucun
- b. Deux
- c. Plus de trois

8. **Quelles sont les raisons de la non scolarité des enfants :**

.....

.....

• **SANTE**

9. **Pouvez-vous prendre en charge les soins de santé des personnes chez vous ?**

Oui

non

Si oui, comment

.....

Si non pourquoi

.....

- **Capacité d'investissement (ou Epargne)**

AVANT CREDIT

1. Avez-vous d'enfant en scolaire ?

a. Oui b. Non

2. Combien vont à l'école (Si oui) ?

a. Un b. Deux c. Plus de deux

3. Qui paie les frais scolaires ?

a. Moi-même b. Les membres de la famille c. Les amis d. Autres

4. Conditions de logement

a. Locataire b. Dans ma parcelle

III. SITUATION SOCIALE DU BENEFICIAIRE APRES LE CREDIT

- **ACTIVITES EXERCEES**

1. Quelle activité exercez-vous ?

a. Vente des produits de l'alimentation de base b. Vente des produits pétroliers c. Vente des habits d. Vente de la boisson

e. Autres activités (à préciser) :

2. Comment évolue-elle ?

a. Très bien

- b. Bien
- c. Assez bien

3. Quel est l'impact du crédit reçu sur votre activité ?

- a. Achat parcelle
- b. Scolarité des enfants
- c. Construction d'une maison
- d. Augmentation de mon capital
- e. Autres (à préciser) :

4. Avez-vous été capable de rembourser le crédit ?

- a. Oui
- b. Non

5. Si oui, après le remboursement comment ont évolué vos activités ?

6. Si non, quelles difficultés avez-vous rencontrées

• **CAPACITE NOTRITIONNELLE**

7. Combien de repas prenez-vous par jour ?

- a. Un repas
- b. Deux repas
- c. Trois repas
- d. Plus de trois repas

8. En quoi est constitué votre régime alimentaire ?

- a. Viande+poisson+légumes
- b. Haricot+pommes de terre
- c. Poisson
- d. Viande
- e. Autres (à préciser) :

9. Avez-vous d'autres commentaires ?

• **SCOLARITE**

1. Nombre d'enfants en âge de scolarité :

- a. Aucun
-

- b. Deux
- c. Trois à quatre
- d. Six au plus

2. Enfants actuellement scolarisés :

- a. Aucun
- b. Deux
- c. Plus de trois

3. Quelles sont les raisons de la scolarité des enfants ?

.....

.....